Banlieue Est d'Alger

LE TRAFIC FERROVIAIRE TOUJOURS PERTURBÉ

Page 05

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen 13ème année
www.carrefourdalgerie.com
N°3784 - SAMEDI 22 FEVRIER 2014 - 10 DA - EDITION NATIONALE

La tripartite prévue ce dimanche

LES SALAIRES AU MENU

Le front social est en effervescence. La question des salaires taraude toujours l'esprit des syndicats. Le gouvernement semble décidé plus que jamais à revoir sa copie. Il a fait des assurances pour prendre en charge certaines revendications comme celles des enseignants de l'enseignement technique secondaire et des travailleurs de l'éducation. C'est certain, la question salaires sera au coeur de la tripartite (gouvernement, syndicat, patronat) prévue le 23 février 2014.

Lire en page 02

Présidentielle du 17 avril prochain

«L'ADMINISTRATION DOIT ÊTRE IMPARTIALE»

PAGE 03

Coopération policière algéro-espagnole

L'ALGÉRIE UN MODÈLE DE RÉFÉRENCE

PAGE 03

Rencontre nationale avec les directeurs des CNAS

6.449.917 ORDONNANCES EXAMINÉES PAR LES MÉDECINS CONSEILS

PAGE 03

Protection civile

06 MORTS ET 12 BLESSÉS SUR LES ROUTES EN 24 HEURES

PAGE 05

Crash de l'avion militaire à Oum El Bouaghi

LA DOUZIÈME VICTIME ENTERRÉE JEUDI DERNIER À BOUKADIR

PAGE 05

Destinés à la contrebande vers le Maroc

SAISIE DE 25 QUINTAUX DE DÉCHETS DE CUIVRE ET 03 QUINTAUX D'ALUMINIUM

PAGE 05

Point de Vue Par BOUHALI Abdellah

Une administration neutre et une presse professionnelle

L'administration est une nouvelle fois appelée à assumer son rôle dans la neutralité et la crédibilité du scrutin présidentiel. Le message du président de la République est on ne peut plus clair. «Garantir un scrutin dont la crédibilité ne saurait susciter le moindre doute». Tel est la directive du chef de l'Etat qui tient à une élection sans tâche, sans tricherie ni partialité. Et qui mieux que l'administration est capable de réponde à cet appel? Bouteflika sait en tout cas que la moindre faille peut être utilisée pour jeter un voile de doute et de suspicion sur l'issue du scrutin et amplifier par la polémique et les dénonciations toute tentative de manipulation. Dans son message, le premier magistrat du pays qui, jusque là, n'a pas annoncé sa candidature, rappelle tous les acteurs chargés d'organiser ce scrutin, chacun dans le cadre de ses compétences, à être vigilants à ces menaces qui pèsent sur le scrutin du 17 avril prochain et les somme de s'abstenir «de tout acte susceptible de porter atteinte à tous les droits dont jouissent les électeurs et les candidats». Dans ce contexte, la presse aussi est appelée à assumer sa mission. Elle dont le rôle est incontournable, doit également faire preuve d'objectivité et de rigueur afin qu'elle puisse apporter sa contribution à la réussite d'un aussi important rendez-vous. Plus particulièrement, la presse privée qui dépend le plus souvent de groupe d'intérêts et où le risque de la manipulation de l'opinion publique n'est jamais loin. Cette presse a un devoir vis-à-vis des Algériens mais aussi vis-à-vis des candidats dans le traitement réservé à chacun et dans le traitement des informations en relation directe avec le scrutin. Le message est donc lancé, l'appel est fait. Reste s'il sera appliqué à la lettre par les uns et les autres.

La tripartite prévue ce dimanche

Les salaires au menu

Par B.Habib

Le front social est en effervescence. La question des salaires taraude toujours l'esprit des syndicats. Le gouvernement semble décidé plus que jamais à revoir sa copie. Il a fait des assurances pour prendre en charge certaines revendications comme celles des enseignants de l'enseignement technique secondaire et des travailleurs de l'éducation. C'est certain, la question salaires sera au coeur de la tripartite (gouvernement, syndicat, patronat) prévue le 23 février 2014. La tripartite examinera plusieurs dossiers socio-économiques, a en effet indiqué jeudi à Alger Mohamed Benmeradi, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec les directeurs des agences et des structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le ministre a indiqué que les débats de la tripartite qui groupera le gouvernement, le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), seront articulés sur la recherche de méthodes de règlement des différentes questions socio-économiques notamment celles liées aux salaires et l'examen de l'article 87 bis du code du travail. Il sera question également lors de cette réunion d'évoquer les décisions prises dernièrement par les cinq commissions installées après la dernière tripartite et d'examiner les méthodes de leur concrétisation, dont la redynamisation des crédits à la consommation destinés à la production nationale. Concernant la possibilité d'introduire le code du travail en cours d'amendement, à l'ordre du jour de la tripartite, le ministre a affirmé qu'il n'est pas prévu dans la rencontre de dimanche, mais le projet, a-t-il dit, fait objet de débats au niveau des parties concernées pour son enrichissement. Dans ce contexte, il a rappelé que le projet de loi amendé sur le travail "sera fin prêt après la prochaine élection présidentielle", pour qu'il soit soumis au gouvernement pour approbation puis aux deux chambres du Parlement. Une tripartite qui se tiendra aussi sur fonds de revendications de certains corps comme celles portant sur le salaire et le statut particulier. Une tripartie qui se déroule dans un contexte économique jugé favorable par la Banque d'Algérie dont le gouverneur avait indiqué que la position financière du pays restait solide et n'avait rien à envier aux pays émergeants. Dans ce registre il s'agirait éventuellement pour la tripartite d'étudier les incidences de la faisabilité de révisions de salaires de certains corps sur l'économie. Il s'agit aussi de chercher des moyens de règlement de certaines questions d'ordre socio économique.

Presse et présidentielles

Bouteflika plaide pour plus de professionnalisme

Deuxième sortie en l'espace de quelques heures du premier magistrat du pays à quelques encablures des présidentielles d'Avril 2014. Après le message «mis au point» et «rappel à l'ordre» à l'occasion de la journée du chahid, Abdelaziz Bouteflika s'adresse encore en ces moments cruciaux émaillés de suspicion sur sa candidature en appelant la presse algérienne à plus d'implication mais surtout à plus de neutralité et de professionnalisme. Il souhaite dans cette missive que les organes de presse privés observent le même sens du devoir professionnel en respectant l'éthique de la profession qui exige de faire prévaloir l'objectivité lors du traitement des informations relatives à cet important évènement", écrit le président de la République. Le président Abdelaziz Bouteflika a souligné le "rôle majeur" de la presse nationale, aussi bien publique que privée, dans "la réussite" de la prochaine présidentielle. "Au regard du rôle majeur de la presse nationale, aussi bien publique que privée, dans la réussite de la prochaine consultation à travers sa contribution à la création d'un climat propice à la libre expression du choix des électeurs et des électrices, j'attends des médias publics qu'ils fassent preuve de rigueur professionnelle et de professionnalisme pour garantir un traitement équitable pour tous les candidats tant lors de la campagne électorale que durant la période qui la précède", a affirmé le président de la République dans une instruction relative à l'élection présidentielle prévue le 17 avril 2014.

Nadira F.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11EME ANNÉE

EDITE PAR LA SARL **EDIMARCOM-DIST**
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél:021 28 95 65
Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: **www.carrefourdalgerie.com**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Présidentielle du 17 avril prochain

«L'administration doit être impartiale»

Impartialité et neutralité de l'administration sont les maîtres mots d'une instruction présidentielle, qui rappelle à l'ensemble des acteurs –tous les agents de l'Etat- prenant part au processus de l'élection, tout au long de son cheminement, leurs prérogatives en matière de respect des règles qui s'imposent, en la circonstance. Dans la présente instruction, aucune mention relative à un possible quatrième mandat n'a été faite. Le langage de Mr Bouteflika a été, celui d'un président de tous les algériens, très préoccupé avant tout par la réussite dans les normes du droit et des règles du jeu démocratique, de cet événement national. Cette orientation présidentielle serait-elle respectée et mise en application ? C'est la question ! A moins de deux mois de cet événement national sensible et déterminant, une instruction relative aux élections présidentielles du 17 avril prochain, rendue publique avant-hier le jeudi, le président Abdelaziz Bouteflika a appelé l'ensemble des représentants de l'administration publique et les institutions concernées par le déroulement du prochain scrutin, à réunir les conditions de transparence et de régularité susceptibles de conférer à cette élection toute sa crédibilité. Le chef de l'Etat a toutefois insisté sur les garanties à mettre en œuvre pour ce scrutin, au premier rang desquelles figure une stricte neutralité des autorités et des agents publics en charge de cette opération. Il est demandé aux différents services impliqués dans la consultation de s'abstenir de tout comportement qui pourrait entacher le déroulement de quelque irrégularité que ce soit. La distanciation par rapport au fait partisan est impérative tout comme est bannie toute attitude tendancieuse qui pourrait favoriser une partie au détriment d'une autre. C'est à un comportement irréprochable des agents de l'Etat qu'appelle le président Bouteflika, lequel comportement devant se traduire concrètement par la mise en œuvre de tous les mécanismes de contrôle et de surveillance de l'opération. Les agents de l'Etat devraient s'interdire d'utiliser les moyens de la collectivité au profit d'intérêts individuels ou partisans, note le président de la République. En matière de contrôle, le chef de l'Etat appelle à la remise de copies de la liste électorale de chaque commune et celle des membres de bureaux de vote aux représentants des formations politiques prenant part au scrutin, et ce dans les délais prévus par la loi organique sur les élections. Dans le même chapitre, il est fait obligation aux agents chargés de l'organisation du scrutin de remettre les copies des procès-verbaux de dépouillement et de recensement de vote aux représentants de partis et ceux des candidats. Ce dispositif vise à permettre aux candidats en lice de superviser l'opération de l'ensemble des bureaux de vote y compris ceux itinérants. Le deuxième volet de l'instruction présidentielle concerne l'élément essentiel du dispositif, en l'occurrence les électeurs qui doivent bénéficier, selon l'instruction présidentielle, de toutes les conditions à l'effet d'exercer leur libre choix en dehors de toute contrainte. C'est en toute liberté que les électeurs et les électrices devraient exprimer leur choix tant il est vrai que la pratique démocratique donne au citoyen le droit de fixer librement son choix et, partant, de contribuer à la consolidation du multipartisme, fait encore observer le président Bouteflika. Enfin et pour compléter toute l'ingénierie relative au scrutin, le chef de l'Etat invite l'ensemble de la presse nationale à contribuer à la réussite du scrutin en aidant à créer un climat propice à une saine compétition.

B.Abdelkader

Rencontre nationale avec les directeurs des CNAS

6.449.917 ordonnances examinées par les médecins conseils

Par Nadira FOUDAD

On retient de cette rencontre que le département de Benmeradi abonde dans le même sillage que son prédécesseur Tayeb Louh en poursuivant la politique de dépistage du cancer de sein et la préservation des équilibres financiers de la sécurité sociale. Si l'assuré refuse de rembourser, le système du tiers-payant est annulé. Rappelant que tous les assurés titulaires de la carte chiffa et leurs ayants droits bénéficient du système du tiers payant en produits pharmaceutiques. Actuellement 45.216 ordonnances ont été rejetées, 5871.872 accordées et 261.263 partiellement rejetées. Le générique prend de l'ampleur d'année en année en matière de remboursements dans le domaine de la sécurité Sociale. Un constat alarmant a fait, hier, au cours de cette rencontre avec le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Il s'avère que 65% des dépenses sont le fruit de maladies chroniques qui se taillent la part du lion car l'évolution des frais pharmaceutiques s'est élevée à 147.966.191.936 Da de 2010 à 2013. Ceci s'articule autour de plusieurs axes fondamentaux que sont, la transition épistémologique, la transition démographique, l'élargissement du tiers payant et enfin l'élargissement de la liste des produits remboursables.

L'objectif du département de Benmeradi est de maîtriser les dépenses car le système de sécurité sociale en Algérie et fondé sur la répartition et la solidarité. Selon les statistiques exhibées lors de ce séminaire tenue à Alger, l'orateur dira que les assurances maladies recouvrent le plafond d'un montant de 176.572.093 DA avec la somme de 162.294.080.952 DA pour les prestations en nature avec une progression des produits en nature. Les réformes engagées par le secteur sont axées sur la modernisation, l'humanisation et la préservation des équilibres financiers, n'a cessé de marteler Mohamed Ben Méradi dans son intervention devant les différents responsables. Il s'agit aussi, selon lui, de l'élargissement du control automatisé à posteriori de l'ensemble des dépenses de prestations des produits pharmaceutiques. Il annonce qu'une étude a été effectuée dans le cadre de la modernisation des outils d'analyse statistique de la CNAS. En dépit de l'insuffisante de la ressource humaine selon l'intervention du directeur, de prestations et celui du control médical, parler de la sécurité sociale n'est pas une chose aisée puisque les produits pharmaceutiques ont augmenté de 18%. L'Assurance maternité est de l'ordre de 9.793.101.963 DA avec une prestation en épices évaluée à 9.782.889.352 DA en nature de 10.212.611 DA. Les assurances d'invalidité plafonnent les 8.955.603.658 DA en sus des 21.853.682.990 DA pour les accidents de travail et maladies professionnelles. En dépit de la problématique de sous déclaration les wilayas que sont Alger, Boumerdes, Béjaia, sont en tête en matière d'accidents mortels avec 36,4% d'accidents uniquement dans le secteur du BTPH avec 552 accidents mortels soit au total 49 025 accidents.

Coopération policière algéro-espagnole

L'Algérie un modèle de référence

Les deux parties algérienne et espagnole ont estimé, jeudi dernier, que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier nécessite "l'élargissement de la coopération aux niveaux stratégiques techniques et opérationnels", soulignant que l'accord signé à Alger le 15 juin 2008 entre l'Algérie et l'Espagne sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé constitue "le mécanisme juridique adéquat pour la promotion de la coopération bilatérale". La rencontre a permis en outre à la partie espagnole qui a "salué le nouveau mécanisme africain de coopération policière (Afripol), de souligner que cet acquis africain devrait "renforcer la coopération régionale et internationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier" ajoutant que l'Union européenne pourrait apporter son soutien à ce mécanisme. Le DGSN, le général major Abdelgahni Hamel et son homologue espagnol Cosido Gutierrez ont signé un procès-verbal de coopération soulignant la nécessité de "poursuivre les rencontres bilatérales et d'élargir la concertation en vue de renforcer la coopération entre les polices des deux pays", indique jeudi un communiqué de la DGSN qui nous a été transmis. La visite du général major Hamel en Espagne a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal de coopération avec son homologue espagnol dans lequel les deux parties ont souligné la nécessité de "poursuivre les rencontres bilatérales et d'élargir la concertation en vue de renforcer la coopération entre les polices des deux pays notamment en matière de formation, de police scientifique et de lutte contre le crime transfrontalier et les nouvelles formes du crime", précise le communiqué. Rappelons, selon le communiqué, que la dernière visite de Hamel en Espagne a permis par ailleurs de "consolider les relations de coopération entre les polices des deux pays" et d'"exposer les vues sur plusieurs questions d'intérêt commun" à travers "l'échange d'expériences notamment en matière de lutte contre la cybercriminalité" qui nécessite "la conjugaison des efforts des deux parties et leur soutien en vue de renforcer les capacités d'investigation", conclut le message. **N.F.**

Le SNAPEST décide du gel du mouvement de grève

La reprise des cours dès dimanche

Le syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (SNAPEST) a décidé de mettre fin au mouvement de grève entamé depuis plus de trois semaines et la reprise des cours dimanche, a indiqué vendredi le coordinateur national de ce syndicat, Meziane Meriane. "Le SNAPEST a décider de ne pas renouveler le mouvement de grève après notre rencontre avec le ministre délégué charge de la reforme du service public. Les cours reprendront normalement dimanche", a indiqué M. Meriane à l'APS. "Un débat riche et fructueux s'est déroulé en toute transparence et sincérité concernant", a noté le SNAPEST dans un communiqué sanctionnant la rencontre, ajoutant que la réunion s'est terminée par des "promesses cosignées" avec la fonction publique. Le SNAPEST réclame notamment "l'intégration automatique des enseignants après 10 ans et 20 ans d'ancienneté et l intégration sans conditions comme professeur du secondaire des professeurs du technique et des lycées techniques". "Tout en espérant et en attendant leur concrétisation sur le terrain, le bureau du syndicat SNAPEST suivra comme promis avec la fonction publique, l'avancement des travaux pour la finalisation des solutions proposées", a conclu le communiqué du SNAPEST. Le SNAPEST a ainsi emboîté le pas aux deux autres syndicats qui ont également participé à la grève, à savoir, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) et le Conseil national autonome des professeurs du secondaire et technique (CNAPEST). Avec la décision du SNAPEST d'arrêter la grève, les cours reprendront normalement dans toutes écoles du territoire national.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Dernière ligne droite !

Il ne leur reste qu'une bonne et seule semaine pour peaufiner leur stratégie afin d'abord er les présidentielles. Le pouvoir et/ou ses clans seront fixés au cours de cette semaine et devront dévoiler leur candidat ou leurs candidats. C'est au cours de cette semaine que le citoyen saura si la guerre des clans au pouvoir n'était que passagère ou qu'elle se poursuivrait après le rendez-vous électoral. C'est au cours de cette semaine que l'on saura si Bouteflika se présenterait ou pas. Et c'est la question qui hante les esprits et «taraudent» les observateurs. Et s'il laissera tomber le pouvoir et affirmera qu'il se retire, comment réagiront les clans du pouvoir et sur qui ils jetteront leur dévolu ? Iront-ils à faire appel à Benflis ou Hamrouche? Le choix est difficiles pour les clans et personnalités du pouvoir car les deux hommes n'ont jamais fait l'unanimité au sein du pouvoir et n'ont jamais été appréciés par l'institution militaire. Mais les temps ont changé où l'armée ne fait et ne défait plus les politiques comme autre fois ! Mais comme disent les connaisseurs, il suffit d'une «petite» garantie pour que Hamrouche ou Benflis soit bénis par les clans. Il faut oser dire que les deux hommes ne pèsent rien devant Bouteflika et sont coupés de la masse. Et si Bouteflika se présenterait, l'opposition tentera de le «discréditer» avant la tenue du scrutin. On lui demanderait de confirmer sa «bonne santé» et de se présenter devant le peuple en animant des meetings populaires. L'opposition tentera de lui barrer la route en le «fragilisant» politiquement. Des candidats pourraient se retirer de la course en signe de protestation. Les démocrates comme les islamistes boycotteront le scrutin en avançant que le jeu serait fermé. Benflis tentera de faire face à Bouteflika et provoquer un déclic en s'alliant aux démocrates et islamistes. Si Bouteflika se présentait, c'est le pouvoir d'argent qui criera «victoire» !

Programme AADL 1

Réception des projets restants avant fin mars 2014

Les projets restants du programme "AADL 1" (Agence d'amélioration et de développement du logement), seront réceptionnés avant la fin mars, a annoncé, mercredi à Alger, le directeur de l'AADL, Lyès Benidir. Les projets restants du programme "AADL1" destinés à la capitale et situés à Draria et Belle vue (Ain Benian), seront réceptionnés avant la fin mars prochain avec la possibilité d'ajourner l'opération de quelques semaines, a indiqué M. Benidir lors d'une rencontre sur la ville. Selon le même responsable, il ne reste dans ces chantiers que les travaux de voiries ajoutant que l'opération de retrait des ordres de versement de la première tranche sera achevée fin avril. Une fois l'opération de retrait des ordres de versement concernant les anciens soumissionnaires achevée, l'agence procèdera à la préparation des convocations des nouveaux inscrits, selon le même responsable. M. Benidir avait affirmé la semaine dernière que 330.000 dossiers ont été traités, soit 42% des demandes au titre du programme "AADL 2". Le programme "AADL 2" a enregistré depuis le début des inscriptions plus 786.000 demandes, dont 212.000 à Alger.

Industrie des boissons

Edition d'un guide d'utilisation des additifs alimentaires

Un guide d'utilisation des additifs alimentaires dans la filière des boissons vient d'être mis à la disposition des industriels du secteur, afin de renforcer leurs compétences et les informer sur les modalités d'utilisation de ces produits conformément aux lois en vigueur. "Cette initiative constitue une première dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Elle va dans le sens d'une meilleure maîtrise du système de qualité et de sécurité des aliments", a indiqué, Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) lors d'une journée d'information consacrée à la présentation de ce guide. Les additifs alimentaires ont un "rôle clef" dans le maintien de la qualité et les caractéristiques des aliments en tenant compte des conditions environnementales comme le changement de températures, l'oxydation et l'exposition bactérienne qui peuvent modifier leur composition originelle. L'édition du guide a été envisagée pour mettre à la disposition des industriels un référentiel conforme au décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans la production des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine. Il a été élaboré par l'APAB en collaboration avec le ministère du Commerce et celui du Développement industriel et de la promotion de l'investissement avec le concours technique du programme algéro-européen d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des TIC (PME II). "L'objectif de l'APAB est de contribuer à l'harmonisation et la normalisation des bonnes pratiques de fabrication dans le secteur des boissons dans le respect de la réglementation en vigueur", a-t-on souligné lors de cette rencontre internationale. Selon Xavier Pinet, expert spécialiste des additifs alimentaires au sein du PME II, le guide se décline en plusieurs parties: les catégories, les fins technologiques des additifs et leurs utilisations au niveau de différents stades (fabrication, transformation, préparation, conditionnement...) ainsi que leur mode d'emploi. Il détaille aussi l'utilisation correcte et appropriée des additifs alimentaires, les informations sur les dangers pouvant résulter de l'usage de ces produits et sur les mesures à prendre pour maîtriser ces dangers. Organisée par PME II en collaboration avec l'APAB, la journée d'information vise à sensibiliser les entreprises de la filière boissons sur les nouvelles molécules utilisables et à renforcer leurs compétences en matière d'utilisation des additifs dans leurs procès de fabrication. Dans le cadre du programme de PME II, la filière des boissons a bénéficié d'un d'appui financier de plus de 356.000 euros. "Le choix de ce secteur, dans le cadre de PME II, a été un choix volontaire car il s'est distingué par un dynamisme et une performance résistant à la forte concurrence des boissons importées qui disposent de meilleurs atouts", a souligné, pour sa part, le secrétaire général du ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Future complexe pétrochimique d'El-Kseur (Bejaia)

«L'Algérie sera mieux prémunie de la volatilité des prix sur les marchés internationaux des engrais»

Par Hocine Smaâli

Le projet de réalisation du complexe pétrochimique sera implanté dans la région d'El-Kseur, confirme une source officielle. «La commission de choix du site devant recevoir ce projet structurant a finalement retenu un terrain appartenant au domaine agricole d'une superficie de 250 ha situé à El-Kseur», précise notre source à propos de ce projet de réalisation de ce complexe pétrochimique. La commission chargée de choix du site, composée de techniciens de Sonatrach et ceux de la wilaya de Bejaia, a opté pour El-Kseur après avoir visité un autre site d'une superficie de 205 ha dans la commune de Boudjellil. Il convient de souligner que la commission technique a opté pour la réalisation du complexe pétrochimique à El-kseur, qui sera fonctionnel en 2018, dans une zone non urbaine et non classée, pour sa proximité avec port de Bejaia, la disponibilité de l'eau et de l'énergie, l'existence d'une infrastructure d'accès et de liaisons, le réseau routier et le chemin de fer en l'occurrence, une nappe de pipes d'alimentation en hydrocarbures, de l'énergie électrique. Concernant toujours la réalisation de ce projet structurant et d'envergure, le cabinet britannique de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG) a publié, mercredi dernier, une nouvelle étude dans laquelle il affirme que «le futur complexe pétrochimique de Sonatrach qui sera installé à El-Kseur (Bejaia) est un signe que le projet du gouvernement algérien d'investir davantage dans le secteur énergétique en aval est en bonne voie, alors que l'Algérie cherche à diversifier son économie». C'est ce qu'indique une dépêche de l'APS, signée de Washington, qui relève (l'étude NDLR) que «la région d'El Kseur avait été retenue pour l'installation de ce que sera le troisième plus grand complexe pétrochimique du pays après ceux de Skikda et d'Arzew, lequel sera assorti d'une zone industrielle, l'ensemble étant installé sur un terrain de plus de 250 hectares». «Les investissements devraient être significatifs dans ce projet inscrit dans un plan plus vaste», affirme encore l'OGB qui considère que «le développement de l'industrie pétrochimique est en ligne avec l'ambition de Sonatrach de soutenir l'expansion générale des activités en aval». Pour ce cabinet britannique la diversification de l'économie à venir et les futures exportations à valeur ajoutée font de la pétrochimie une "filière intéressante" à développer en Algérie en affirmant qu'en termes de tonnage, «les produits les plus importants actuellement sont le méthanol, l'azote liquide et l'hélium, ainsi que la résine, le PVC et l'éthylène». Par ailleurs, OBG constate qu'au cours des dernières années, les engrais ont fait l'objet de nombreuses attentions et ont permis d'engranger de nombreuses recettes à valeur ajoutée alors que la demande mondiale est en plein essor. C'est justement ce qu'a poussé l'Algérie à lancer, depuis 2012, le projet de construction de trois nouvelles unités d'engrais d'ici à 2020, note encore cette étude. Au cours des dernières années, le gouvernement algérien "a fait du traitement des ressources naturelles dans le pays une priorité politique", souligne l'étude qui note que le nouveau et grand complexe pétrochimique d'El Kseur et sa zone industrielle «offrent des signes encourageants» à cet égard. Le cabinet britannique de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG), en guise de conclusion dans son étude affirme catégoriquement qu'une fois que ce complexe pétrochimique d'El-Kseur entrera en activité, «l'Algérie sera mieux prémunie de la volatilité des prix sur les marchés internationaux des engrais».

Banlieue Est d'Alger

Le trafic ferroviaire toujours perturbé

Le trafic ferroviaire dans la banlieue "est" d'Alger continue d'être perturbé pour la quatrième journée consécutive par l'occupation par des manifestants de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso, a-t-on appris jeudi auprès de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). "Le blocage du trafic se fait par intermittence. Jeudi matin, la voie jusqu'à Thénia était bloquée et le train s'arrêtait à Réghaïa. A l'heure où je vous parle (midi), elle a été déloquée", a précisé à l'APS un chef de division à la direction passagers de la SNTF, Mohamed Boukhari. M. Boukhari n'a pas exclu le retour à la situation de blocage du trafic ferroviaire dans les prochaines heures, indiquant que durant la journée de mercredi, la voie ferrée jusqu'à Thénia a été débloquée à deux reprises sur intervention des services de sécurité. Dans un communiqué, la SNTF a informé mercredi sa clientèle notamment celle de la banlieue algéroise Alger-Thénia, que les perturbations enregistrées depuis le 16 février dans la marche des trains était due au blocage, par intermittence, de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso par des manifestants. La SNTF a alors pris ses dispositions en limitant le trafic de voyageurs de la banlieue "est" entre Alger et Réghaïa (aller-retour), espérant le rétablissement rapide de la situation. Ce n'est pas la première fois que des perturbations sont enregistrées dans le trafic ferroviaire de la banlieue "est" d'Alger. Fin décembre 2013, les usagers avaient vécu, pendant quatre jours, le même scénario de blocage de la voie ferrée à Réghaïa par un mouvement de protestation d'habitants de Hai Kerrouche contre un projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique (CET) près de leur localité. Malgré ce mouvement de protestation, la wilaya d'Alger, qui a programmé la réalisation de plusieurs CET, notamment à El Hamiz, Staouéli et Corso, a maintenu le projet du centre de Réghaïa.

Destinés à la contrebande vers le Maroc

Saisie de 25 quintaux de déchets de cuivre et 03 quintaux d'aluminium

Les services relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont saisi mercredi soir la saisie de 25 quintaux de déchets de cuivre et 3 quintaux de déchets d'aluminium destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris jeudi de la direction régionale de cette institution. La première opération, effectuée par la brigade mobile des douanes de Ghazaouet, lors d'une patrouille dans la localité de Djouimaa dans la daira de Ghazaouet, a permis d'intercepter un camion chargé de déchets de cuivre destinés à la contrebande, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction régionale des Douanes. La deuxième opération, menée par la brigade de Maghnia lors d'un barrage dressé sur l'autoroute dans la zone frontalière "El Btaim", a permis d'arrêter un véhicule de location avec à son bord trois quintaux de déchets d'aluminium, selon le chargé d'information à la direction de cette institution. Durant la même journée de mercredi, la brigade de douanes de Sidi Bel-Abbès a saisi 456 canettes de bière et 132 bouteilles lors de deux barrages dressés sur l'autoroute est-ouest à l'entrée de Sidi Ali Boussidi, a-t-on appris par ailleurs. D'autres part, la brigade de contrôle des passagers au port de Ghazaouet a saisi une grande machine de menuiserie pour fausse déclaration. La valeur de toutes les marchandises et les véhicules saisis est estimée à plus de 3,45 millions DA et l'amende douanière à 34,4 millions DA, a-t-on indiqué de même source.

Protection civile

06 morts et 12 blessés sur les routesen 24 heures

Six personnes ont été tuées et douze blessées dans trois (03) accidents de la circulation survenus mercredi dans plusieurs wilayas du pays, a déploré jeudi la direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Le bilan de plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda, avec 3 personnes décédées et 9 autres blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger, survenue sur la RN3, commune d'El Harrouch, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, durant la même journée, les unités de la Protection civile ont éteint 4 incendies urbains et divers, à travers les wilayas de Blida, Skikda et Chlef, incommodant 04 femmes qui ont été évacuées vers les établissements hospitaliers.

Crash de l'avion militaire à Oum El Bouagui

La douzième victime enterrée ce jeudi à Boukadir

La dépouille du jeune soldat de l'ANP, Marmit Ahmed, âgé de 20 ans, est arrivée, avant-hier matin, par avion militaire au niveau de la base aérienne militaire de Kouasmia. C'était le douzième soldat originaire de la wilaya de Chlef, victime du crash, une quatorzième dépouille en l'occurrence celle de Makhlouf Khaled de Taougrite est attendue. Le petit cimetière de douar El-Khelaïf dans la commune de Boukadir s'est avéré trop exigu pour contenir la foule qui accompagnait le jeune soldat martyr à sa dernière demeure. Un enterrement grandiose auquel ont pris part le wali de Chlef, le commandant en chef de la gendarmerie nationale, le commandant du secteur militaire, des députés, ses parents ainsi que ses amis. Le jeune Marmit Khaled qui devait rejoindre le centre de transit de Constantine après avoir achevé son instruction à Tamanrasset et de là vers sa nouvelle caserne pour par la suite avoir une permission de détente auprès des siens qu'il n'a vus depuis 6 mois. Que Dieu l'accueille dans son vaste paradis. B.REDH

Procès de l'attentat kamikaze des Issers

Les auteurs condamnés à 20 ans de prison fermes par le juge

Une peine de 20 ans de prison fermes a été prononcée, mercredi, par le juge du tribunal criminel près la Cour de Boumerdès, à l'encontre de deux accusés dans l'affaire de l'attentat kamikaze ayant ciblé l'école de la gendarmerie des Issers en août 2008. Les deux inculpés sont les dénommés B.Omar et Touati Ali alias Amine Abou Tamime, émir de katibet Al Ansar au moment des faits et qui avait remis une somme d'argent au premier accusé pour l'achat de véhicule avec lequel avait été perpétré l'attentat kamikaze. Cet ignoble acte avait fait plus de 43 morts et plusieurs blessés parmi des étudiants qui attendaient au portail principal de l'école, pour déposer leur dossiers d'accès à l'école. La genèse de l'affaire remonte à l'arrestation de B.Omar par les services de sécurité et qui avait reconnu après son adhésion à un groupe terroriste armé dans la région de Baghlia à l'est de la wilaya. Il a acheté un véhicule, remis, peu de temps après au terroriste kamikaze qui a exécuté l'attaque. Selon l'arrêt de renvoi, avant de remettre le véhicule, B.Omar avait rencontré l'émir Al Farmache qui lui avait donné des instructions, avant, d'ordonner de filmer l'attentat. Le représentant du ministère public a requis à leur encore une peine capitale. O.Azzedine

Ukraine

Accord pour une présidentielle anticipée

Un accord entre le pouvoir et l'opposition a été conclu vendredi en Ukraine, prévoyant une présidentielle anticipée, un gouvernement de coalition et une réforme constitutionnelle, a annoncé la télévision ukrainienne. La présidence ukrainienne avait auparavant annoncé qu'un accord a été trouvé avec l'opposition, l'Union européenne et la Russie, sans autre détail. Ce compromis entre les différentes parties survient après un bain de sang jeudi à Kiev, lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants. Quelques 75 personnes ont été tuées dans des affrontements à Kiev depuis mardi, selon les autorités. Les négociations étaient qualifiées de "très difficiles" vendredi matin, selon la délégation allemande. Les chefs de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier et polonaise Radoslaw Sikorski ont passé une grande partie de la journée de jeudi et toute la nuit de jeudi à vendredi consultations avec le président Viktor Ianoukovitch et avec les leaders de l'opposition ukrainienne. "Il a été convenu avec Ianoukovitch qu'il est prêt à tenir des élections présidentielles et parlementaires, prêt à créer un gouvernement d'unité nationale dans les dix prochains jours et à changer la Constitution d'ici à l'été", avait indiqué jeudi soir le Premier ministre polonais Donald Tusk, sans dissimuler son scepticisme. "Nos expériences nous disent que les engagements entrepris par l'administration ukrainienne sont rarement tenus", avait-il souligné. Réunis à Bruxelles, les ministres européens des Affaires étrangères ont d'ores et déjà décidé jeudi de priver de visas et de geler les avoirs de responsables ukrainiens. C'est l'annonce de la suspension des négociations sur un accord d'association avec l'Union européenne, au profit d'une relance des relations économiques avec Moscou qui avait conduit le 21 novembre des milliers de personnes à descendre dans la rue. L'Ukraine est au bord de la faillite, et la Russie a promis l'octroi d'un crédit de 15 milliards de dollars et un important rabais du prix du gaz. Des milliers de personnes occupent depuis trois mois le Maïdan, la place de l'Indépendance dans le centre de Kiev, où un campement de tentes protégé par des barricades a été installé.

Attentat de Beyrouth

Le bilan s'élève à 10 morts

Le double attentat suicide mercredi contre le Centre culturel iranien à Beyrouth a coûté la vie à 10 personnes, selon un dernier bilan revu à la hausse fourni jeudi par une source au ministère de la Santé. "Le bilan du double attentat s'est élevé à 10 morts après que les restes humains de quatre corps eurent été trouvés sur le site de l'explosion et identifiés par des tests d'ADN", a précisé la même source. Un précèdent bilan avait fait état de six morts et 129 blessés. L'enquête par ailleurs se poursuit pour tenter d'identifier les deux kamikazes, selon une source judiciaire. Le centre culturel est situé dans le même quartier que l'ambassade d'Iran, cible d'un double attentat suicide en novembre 2013 qui avait fait 25 morts. Ces explosions ont provoqué un important dégagement de fumée dans le ciel de la capitale libanaise. Des chaînes de télévision ont diffusé des images montrant d'importants dégâts, et des équipes de secours transportant des victimes.

Violation des droits de l'homme par le Maroc

Des associations sahraouies et marocaines dénoncent

Une rencontre plaidant pour la libération des détenus politiques sahraouis et marocains et pour dénoncer la violation des droits de l'homme par le Maroc et ses procès inéquitables, s'est tenue jeudi soir dans la capitale française. Cette rencontre organisée à la faveur de la 9éme semaine anticoloniale, dédiée cette année au soutien au peuple du Sahara occidental pour son droit à l'autodétermination, a été animée par Régine Villemont, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la République Arabe sahraouie démocratique (AARASD) et Ayad Ahram, président de l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), basée en France. Evoquant la violation des droits de l'homme au Sahara occidental par le Maroc, Régine Villemont, a indiqué qu'on décompte 72 prisonniers politiques sahraouis, en détention dans les geôles marocaines dont 24 militants des droits de l'homme arrêtés après le démantèlement du camp de Gdeïm Izik (novembre 2010). Elle s'est demandé par ailleurs si le Conseil de sécurité compte renouveler le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) qui expire le 30 avril prochain, soulignant que l'émergence d'un collectif d'associations sahraouies mettant l'accent sur la protection et le respect des droits de l'homme, constitue une pression qui a modifié l'appréciation et la portée politique qu'on pouvait avoir de la Minurso "dont le contenu était épuisé". Depuis 1991, date de sa création, la Minurso a-t-elle dit, n'arrivait pas organiser ce référendum, ce qui a conduit, à la fois, les Sahraouis du Sahara occidental et les responsables politiques des camps de réfugiés à exprimer une autre forme de revendication qui consistait en l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance et au respect des droits de l'homme. En d'autres termes, a-t-elle ajouté, il fallait que la Minurso "ne se contente plus de surveiller le cessez-le feu entre le Maroc et le Front Polisario, alors qu'elle n'arrivait déjà plus à organiser un referendum, et qu'elle puisse au moins donner, avec un mandat spécifique, la possibilité aux Sahraouis de s'exprimer politiquement, de revendiquer leur autodétermination, sans être exposés aux répressions du gouvernement marocains". Régine Villemont, a relevé aussi que depuis quatre ans cette campagne pour l'élargissement du mandat de la Minurso, a atteint son pic, il y a un an, avec l'engagement américain. De son point de vue " les Etats-Unis ont reculé certes, mais, des étapes ont été franchies tout de même dans ce sens. Elle a ajouté que ces étapes ont été franchies également avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu, Christopher Ross qui avait reçu dans les locaux de cette Mission de l'Onu à El Aayoun, des associations et syndicats sahraouis, qui ont été reconnus en tant que personnes politiques responsables et légitimes pour revendiquer l'indépendance du Sahara occidental.

11ème Centenaire de la ville D'ORAN

La ville d'Oran s'apprête à célébrer dans le faste et la grandeur le 1100ème anniversaire de sa fondation en 902-903 par les marins andalous, alliés à des tribus locales. De la mer, de l'eau douce, des facilités de communication avec l'arrière pays et l'Espagne, naît Oran

Histoires de bidonvilles (1928 – 1948) - (9ème partie)

SANCHIDRIAN, CARTEAUX, PETIT LAC, «TIRIGOU»

Dans son étude sur «le peuplement musulman d'Oran», Robert Tinthon, secrétaire de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran, évoque également les bidonvilles de Sud-Est de la commune d'Oran, de part et d'autres du Petit Lac (Dhaya Morselli), dans les faubourgs de Victor Hugo (Ibn Sina) et Sanchidrian (Douar Cheklaoua)

LE BIDONVILLE DE SANCHIDRIAN

La cité ne comptait que treize groupes en 1921, réunissant 144 baraques, peuplées de 506 habitants, en plus de 16 baraques isolées. La population est ici composée, en majorité de Marocains, ouvriers agricoles pour la plupart, mais aussi manœuvres. Ces paisibles locataires payaient leurs loyers sans reçu. Il y avait aussi des algériens musulmans venant des régions de Mascara, Cacherou, Relizane, Clinchant, Tafaraoui, St Lucien (Zahana) et du village voisin de Sidi Chami. A côté des baraques, il y avait souvent un puits pour l'alimentation en eau potable et un WC, avec une fosse d'aisance, éloigné du puits. Par contre, il n'y avait pas de conduites d'écoulement des eaux pluviales et usées, ni éclairage électrique. L'enlèvement des ordures était assuré par le service municipal de nettoiement.

LE BIDONVILLE DE VICTOR HUGO

Il s'agissait en réalité de terrains achetés en 1946 par des musulmans qui avaient construit un mur de clôture, une pièce pour leur famille et quelques baraques qu'ils louaient sans reçu, afin de pouvoir, par la suite, avec le gain réalisé, édifier de petites maisons en pierre. On comptait, à l'époque, quinze terrains, groupant 106 baraques et 333 habitants, éparpillés le long des ex- rues Général Brossard et Lapeyrouse et séparées par des terrains où déjà une habitation réglementaire a été construite. A proximité des rues de Batna et de Biskra, une quarantaine de baraques isolées regroupaient 150 personnes. Un seul groupe présentait une certaine importance avec 22 baraques, construites en 1946 et peuplées de 70 habitants, sur un terrain acheté 45.000 anciens francs par un ancien «taleb» du faubourg Lamur (El Hamri). Les baraques rudimentaires en planches étaient habitées par une population paisible et laborieuse d'Algériens et de Marocains, manœuvres ou journaliers. Il y avait également des familles de Gitans. Il n'y avait ni eau, ni électricité, ni sanitaires.

LE BIDONVILLE DE CARTEAUX

A l'Est d'Oran, il faut faire une place à part au faubourg Carteaux où 3 groupes, réunissant 34 baraques en planches et tôles, sont occupées par 118 habitants, ouvriers tripiers travaillant à l'abattoir et également des journaliers fixés depuis 1943. Cette population, originaire de Mascara, était assez turbulente et de nombreuses disputes étaient enregistrées entre les locataires. Il n'y avait aucune commodité et les conditions d'hygiène étaient lamentables.

LE BIDONVILLE DE L'ANCIEN SEMINAIRE

Il était situé en plein centre ville, un peu en retrait du collège de jeunes filles et de la route du Port, sur le versant descendant de Bel Air, au milieu d'un îlot de maisons européennes de rapport. Ce bidonville occupait deux hectares et demi de terrains appartenant à l'Evêché et à un propriétaire européen. Les premières baraques ont été installées vers 1943 par des travailleurs algériens occupés dans des camps militaires américains, au moyen des emballages que leur abandonnaient leurs employeurs débarqués au cours de la 2ème guerre mondiale. L'arrivée massive d'une main d'œuvre française, algérienne et marocaine a provoqué un développement considérable de ce bidonville qui a été éradiqué en 1952. Les 250 baraques étaient édifiées en aggloméré de terre ou en pierres et en planches, recouvertes de tôles usagées. Chaque famille occupait une seule pièce et la cour était commune. Les habitants ne disposaient ni d'électricité, ni de réseau d'assainissement. L'eau potable était fournie par la borne fontaine de l'ex-rue René Bazin. Des WC rudimentaires ont été creusés à même le sol calcaire, auprès de chaque habitation. On comptait, à l'époque 700 habitants venus des régions de l'Ouest du pays. Cependant quelques familles européennes ont habité dans ce bidonville suite à la crise de logement. Il y avait quatre épiciers, un boucher et un marchand de légumes assurant l'approvisionnement de cette population.

LE BIDONVILLE DE CANASTEL

Sur la route de Canastel, un bidonville, assez récent, dit «Terrain du génie», occupait quatre hectares à proximité de la propriété Secourgeon. Après la fin des hostilités (1945), quelques familles de Gitans s'installèrent dans des casemates élevées pendant la 2ème guerre mondiale par les troupes américaines qui sont actuellement présentées le long de la promenade de la nouvelle route des Falaises. En 1950, des Marocains construisirent des baraques. Il fut dénombré en 1952, 180 baraques en tôle de récupération. Les ordures ménagères étaient jetées du haut des Falaises. Les habitants s'éclairaient à la lampe à pétrole. Plus de 700 personnes vivaient dans ce bidonville. Les habitants venaient en majorité du Rif marocain.

Abdallah Bendenia

Tramway d'Oran

Près de 640 abonnements enregistrés depuis le lancement de la formule «Tawassoul»

Près de 640 abonnements au tramway d'Oran sont enregistrés pour la formule "Tawassoul", a-t-on indiqué à la société d'exploitation SETRAM, en marge du salon international des transports, de la logistique et de la mobilité dont la clôture est prévue jeudi. Le responsable commercial de la SETRAM, Ryad Fehim, a indiqué à l'APS que depuis le 18 janvier dernier, date du lancement de la formule "Tawassoul", 635 abonnements ont été enregistrés. L'abonnement mensuel, qui permettra au grand public de voyager en illimité sur le tramway, garantit une économie de 30 % à l'usager de ce moyen de transport, a-t-il souligné. "Si l'on compte seulement quatre allers (et)retours par jour, ça revient à près de 2.100 DA par mois, alors que l'abonnement mensuel est à 1.500 DA quelque soit le nombre d'utilisation du tramway", a-t-il expliqué. D'autre part, une campagne de sensibilisation des élèves des écoles situées à proximité du tracé du tramway vient d'être achevée, a-t-on indiqué. "Nous avons recensé une quarantaine d'écoles primaires proches du tracé et nous sommes allés vers ces établissements pour sensibiliser les écoliers, les plus jeunes surtout, sur les risques à encourir s'ils venaient à traverser les rails", a souligné le même responsable, ajoutant qu'une prochaine campagne similaire ciblera les établissements moyens et les lycées.

Champions para olympiques

Des handicapés sportifs d'Oran demandent à être pris en charge

Les handicapés sportifs d'Oran ont toujours en main leur canne de pèlerin et ont hissé, maintes fois, l'emblème national dans les compétitions internationales. Lorsqu'il s'agit d'honorer le pays, ils ont mouillé le maillot et se sont défoncés corps et âme pour faire bonne figure. C'est le cas des athlètes de l'association sportive «El Amel» des handicapés visuels dont deux sportifs, des médaillés d'or, aux championnat para olympiques du monde à Lyon en juillet 2013 devaient lever le cap hier pour Dubai à l'occasion de la tenue du 6ème tournoi international d'athlétisme programmé du 20 au 26 Février et au 4ème tournoi international de la même épreuve (Sharjah 4 international Open Athlétics Meeting 2014) à Sharjah aux Emirats Arabes Unis du 27 au 28 Février. Les vaillants athlètes oranais de cette association ne manquent pas d'ambition. Selon le chef de la délégation, M.Moussaoui Boumedienne que nous avons rencontré jeudi à l'APW, pour une sollicitation d'un sponsor de prise en charge durant le voyage de ses sportifs, ses capés s'engouffrent dans deux compétitions successives dans l'espoir de garnir davantage le tableau de chasse en vermeil de l'association. Les athlètes Oranais ont récolté trois (03) médailles en or des 10 obtenues par l'Algérie lors des précédents championnats du monde à Lyon. Acquis que veulent préserver ces sportifs, qui entendent ainsi à marquer à leur façon, Aux Emirats, la date historique du 24 Février. Malheureusement, car c'est le mot, ces handicapés sportifs ont passé des nuits blanches, dans l'anonymat total, à faire le porte à porte pour assurer leur hébergement, restauration et billetterie de leur voyage. «Nous avons sollicité des sponsors et nous attendons toujours jusqu'à l'heure actuelle (ndr entretien réalisé jeudi 20 février 2014), » une réponse favorable, nous dira sur ce sujet le président de l'association M.Moussaoui. Dans ce registre, il y a lieu de mentionner la contribution d'un élu de l'APW, M.Bensafi Smail, qui a fait don, aux sportifs de l'association, de 10 millions de centimes. Interrogé s'ils ont reçu une aide de l'Etat, M.Moussaoui répondra qu'«ils ont une subvention de 30 millions qui n'est pas encore arrivée dans les caisses de l'association». Il dit compter toujours, en dépit de cela, sur un éventuel apport de sponsor. De leur côté, des membres de l'APW se sont engagés à étudier la possibilité de relever le quota part de la subvention allouée à l'association.

B.Habib

Pour falsification d'un diplôme universitaire

Un adjoint à l'Education derrière les barreaux

Selon une source généralement bien informée, un fonctionnaire du secteur de l'Education nationale occupant le poste d'adjoint de l'Education, a été placé cette semaine sous mandat de dépôt par le procureur de la République auprès du tribunal correctionnel à la cité Djamel. Notre source indique que ce surveillant travaillait dans un établissement scolaire de la wilaya d'Oran, est impliqué dans une affaire de falsification d'un diplôme universitaire (licence). L'affaire a éclaté, lorsque les services de la Direction de l'Education de la wilaya d'Oran ont reçu un dossier de cet «éducateur», déposé pour une demande de promotion à grade supérieur. Après avoir examiné le dossier en question il a été constaté une anomalie sur le diplôme. Suite à cela une plainte a été déposée auprès des services de police de la 15ème SU pour l'ouverture d'une enquête. Cette dernière s'est soldée par des résultats faisant état que le diplôme déposé est bel et bien falsifié. Le mis en cause devra passer la semaine prochaine devant un juge pour répondre des accusations portées contre lui.

A. Kader

Brèves de Relizane

Par B.Belhadj

Recasement de 20 familles à Sammar

Dans le cadre de la résorption des demeures précaires et menaçant ruine, une opération de recasement a été lancée à la daïra de Yellel où 06 familles ont bénéficié de nouveaux logements à Sammar dont 03 du douar Debba et 03 autres du douar El Hadj de Kalaa, en présence du chef de daïra et du P/APC qui ont dû chapeauter l'opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Signalons enfin qu'une précédente opération avait été initiée il y a quelques jours.

Un élève du moyen victime d'un coup de couteau au cœur

L'élève M.B, âgé de 18 ans, en 3ème AM au CEM Ibn Zeidoun de Relizane, a été victime de coups d'arme blanche au niveau du cœur. Il fut évacué en extrême urgence à l'hôpital de la ville et vu la gravité de sa blessure, il fut transféré au bloc opératoire. Une enquête est en cours pour élucider ce crime dans un lieu du savoir.

Port de Mostaganem

Déchargement de plus de 75.000 tonnes de semences de pomme de terre

Plus de 75.000 tonnes de semences de pomme de terre importées ont été déchargés dernièrement au port de Mostaganem dans le cadre de la campagne d'importation de ce produit pour la saison agricole en cours, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des services agricoles (DSA). La quantité globale de semences de pomme de terre, à importer lors de cette campagne qui s'achèvera fin février, ne dépasse pas 85.000 tonnes.

Une baisse de 36.000 tonnes de semences importées de Hollande, de Danemark et de France est enregistrée cette année par rapport à la campagne d'importation 2012-2013. Le DSA a justifié cette baisse par l'utilisation des producteurs de semences locales. Un taux de 80 % de semences de pomme de terre importées par l'Algérie transite par le port de Mostaganem, selon le même responsable qui a souligné que des échantillons de la quantité déchargée, soumis à des analyses, se sont avérés sains. L'entreprise portuaire de Mostaganem a pris, dans le cadre de cette campagne, plusieurs mesures dont la réservation de trois quais pour les céréaliers et la réduction de la durée d'accostage à un délai de 48 heures pour éviter toute avarie.

TISSEMSILT

Tissemsilt arrache 1.314 milliards de DA

Dans le cadre du quatrième plan quinquennal de développement 2015-2019, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un montant de 131. 424.624.000 DA pour 1.427 opérations. Les différents programmes de développement prévus en PSD et PCD visent l'amélioration des conditions de vie des habitants. Plus de 121.495.970.000 DA, pour 633 opérations, dans le cadre du PSD seront consacrées aux secteurs des travaux publics, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la santé, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'habitat, et de la jeunesse et des sports. Près de 9.928.654.000 DA, sont destinés au titre des programmes communaux de développement (PCD) pour la réalisation de 794 opérations. Ces informations nous ont été fournies lors d'une rencontre, tenue récemment à la wilaya de Tissemsilt, et dont le nouveau plan quinquennal a été présenté par le DPAT, en présence de M. Hocine Bessaih, wali de Tissemsilt, des députés des deux chambres APN et SENAT, des élus APW, les chefs de daïra, des directeurs de l'exécutif, des présidents des APC, dans le cadre de la sensibilisation et de l'information. La wilaya de Tissemsilt vient, cette fois-ci de bénéficier d'un montant conséquent, quant à ses besoins en matière de développement local. Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt a bénéficie durant la période 1999/2009 d'une enveloppe financière dépassent les 131 milliards de DA et au titre du programme quinquennal et 2010-2014 d'une enveloppe de 92 milliards de DA, destinée à la réalisation de plusieurs infrastructures socioéconomique et a améliorer les conditions de vie des citoyens. Quant à la mise en œuvre de ce programme, le premier magistrat de la wilaya a tenu à confirmer, dans son intervention, la disponibilité de tous les moyens nécessaires. Cependant, pour réussir la gestion d'une enveloppe de cette envergure, il faut impliquer d'une manière effective, les élus locaux qui, de leur côté, doivent jouer pleinement leur rôle et veiller à ce que les choses soient faites en bonne et due forme.

M'HAMED BAKEL

Ain Témouchent

Le paiement par poste des factures d'énergie encore insignifiant

Le mode de paiement des factures d'énergie électrique et gazière par voie postale au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent reste "insignifiant", a indiqué jeudi la responsable de la communication à l'antenne locale de la Société de distribution d'Oran (SDO). En dépit des campagnes de sensibilisation et d'information initiées par la SDO autour de ce mode de règlement des factures visant à faciliter la tâche aux clients, surtout ceux habitant dans des quartiers éloignés des bureaux de la société, le paiement par voie postale n'a représenté, en 2013, que 17,54% des encaissements globaux de l'antenne d'Ain Temouchent, a-t-on précisé. Sur un montant global de 1.128.467.058 DA par la SDO, le paiement par poste n'a concerné qu'une somme de 197.957.986 DA, a-t-on ajouté. Ce mode de paiement a certes évolué depuis son lancement en juin 2009, année qui a enregistré un montant payé par poste de 52.589.823,98 DA sur un total de 493.615.314,30 DA pour atteindre 161.447.811,93 DA sur un total de 1.063.158.646 DA en 2012, mais il "reste minime par rapport aux avantages offerts aux clients", a-t-on indiqué. En 2010 et 2011, il a atteint respectivement 115.004.820 et 125.143.583 DA, a-t-on rappelé. En nombre d'opérations effectuées au niveau des bureaux de poste dans ce cadre, ce mode de paiement est passé de 24.743 en 2009 à 57.871 en 2011 et 72.192 en 2013. La wilaya d'Ain Temouchent compte 58 bureaux de poste et six agences commerciales. Inscrite dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et pour le confort des clients, cette opération s'effectue en étroite collaboration avec "Algérie Poste". Ce règlement peut s'opérer soit par espèces ou par chèque CCP. Un reçu mis par la SDO à la disposition d'Algérie-Poste est remis au client, a-t-on expliqué.

Naâma

2.013 concessions agricoles a remettre aux jeunes

Plus de 2.000 titres de concession pour la création d'exploitation agricoles et d'élevage sont fin prêts pour être remis aux jeunes dans la wilaya de Naâma, a-t-on indiqué à la direction des services agricoles (DSA). Une superficie de 4.933 hectares a été délimitée à travers les territoires des daïras de Naâma, Mekmène Benamar, Asla, Sfissifa, Ain-Sefra et El-Biodh, pour être attribuée, à des fins d'exploitation en concession, au profit des jeunes, à raison de 10 hectares par exploitant, a-t-on précisé. Les services des domaines de l'Etat ont procédé à la régularisation de la situation des terres ciblées, après approbation du bureau national des études et de génie rurale (BNEDER), a ajouté la même source, signalant que 1.115 cahiers de charges ont été signés en vue de permettre aux investisseurs, après accord de l'Office national des terres agricoles (ONTA), d'accéder aux prêts bancaires et lancer leurs projets. Une superficie de 50.896 hectares a été identifiée dans la wilaya de Naâma pour la création de 93 périmètres agricoles et des exploitations d'élevage, à la satisfaction des jeunes de la région, a-t-on souligné à la DSA. Le comité de wilaya chargé de la mise en valeur par la concession a procédé, dans le cadre du développement de l'investissement agricole et pastoral privé, à la mise à la disposition des potentiels investisseurs privés d'une surface de 27.000 hectares.

Plusieurs bijoutiers ont été escroqués

Une bande spécialisée dans la fabrication de faux bijoux arrêtée à Mostaganem

Une bande de faussaire, composée de 6 jeunes, âgés de 23 à 39 ans, spécialisée dans la fabrication de faux bijoux, vient d'être appréhendée par les éléments de la sûreté de daïra de Bouguirat en collaboration avec la police judiciaire de Mostaganem. L'opération a permis de récupérer la quantité de 3 kilos de faux bijoux, évalué à 620 millions de centimes, et la somme de 40 millions de centimes. C'est à la suite d'une information parvenue aux services de sécurité faisant état de la présence d'un membre de la bande, qui était déjà filé depuis un bon bout de temps que l'opération fut déclenchée. Le jeune malfrat a été appréhendé en flagrant délit. Il tentait d'écouler une marchandise au niveau d'une bijouterie à Bouguirat. D'ailleurs, il passera aux aveux et dénoncera ses complices. Il s'agit de B.A.A.K (34 ans), B.M (39 ans), Y.A (23 ans), K.A.S (28 ans), B.K.S (29 ans), B.M (33 ans), originaires de Zemmoura (Relizane) et Batna. L'arrestation de ce groupe a soulagé les bijoutiers de la région.

Malak M.

UNIVERSITE DE BECHAR

L'UGEL observe un sit-in

Des centaines d'étudiants et étudiantes en banderoles, devant l'entrée principale de l'université de Béchar, ont observé jeudi un sit-in. Selon eux, ils protestent contre la négligence dans la gestion des résidences universitaires. Selon le communiqué remis à notre rédaction, les protestataires qui s'adressaient aux responsables de la DOU, exigent l'amélioration de leur vie dans les cités où ils ont noté l'absence totale de la sécurité notamment chez les filles. Entre autres parmi les revendications non satisfaites, ces étudiants demandent l'installation de la connexion internet "WIFI" qui est toujours inexistante et aussi la mise en service de l'infirmerie avec la disponibilité de médecins en permanence. "Si toutes les revendications estudiantines ne sont pas satisfaites, cette protestation pacifique prendra une autre tournure", a-t-on précisé dans ledit communiqué.

M.ZINEDDINE

Mila

Les présumés assassins d'un jeune arrêtés par la police

Les enquêteurs de la sûreté de wilaya de Mila viennent d'arrêter les auteurs présumés de l'assassinat, en date du 17 février, d'un jeune âgé de 29 ans qui, sous l'effet de l'alcool, a lardé la victime de coups de couteau au niveau de la poitrine à la cité des 500 logements à Mila. Menée par l'équipe de recherches judiciaire de la sûreté de wilaya, l'enquête approfondie a permis d'identifier cinq individus âgés entre 21 et 38 ans impliqués dans ce crime, avons-nous appris de la cellule de communication de ce corps constitué. «Le 17 février, une information est parvenue au centre des opérations de la sûreté de wilaya, selon laquelle une personne a été victime de coups et blessures. Cette personne a été ensuite évacuée vers l'hôpital de la ville où elle a succombé à ses blessures», lit-on dans le même communiqué. «L'équipe d'investigations de la sûreté de wilaya de Mila a pu identifier l'auteur de ce crime», a ajouté la même source. La sûreté de wilaya a également établi un mandat de perquisition qui lui a permis de se rendre au domicile de l'auteur principal du meurtre (21 ans) et de récupérer l'arme du crime (le couteau utilisé dans cet assassinat) dissimulé dans son véhicule «Les cinq mis en cause de ce crime ont été présentés à la justice le 20/02/2014», selon la même source. **S.B.**

Quartiers d'Alger Centre

Plus de 550 immeubles vétustes seront rénovés

Plus de 550 immeubles d'habitation de la commune d'Alger Centre ont été intégrés dans le programme de réhabilitation du vieux bâti lancé par la wilaya d'Alger avec un budget global à mobiliser de 3,617 milliards de dinars dont une première enveloppe de 1 milliard DA a été dégagée, a annoncé mardi le président de l'APC, Hakim Bettache. "Le programme de rénovation de 557 immeubles dans les quartiers d'Alger centre a été ficelé. Après délibération de l'APC, il a été transmis à la wilaya pour exécution", a expliqué à l'APS M. Bettache. Etant pour beaucoup d'anciens biens de l'Etat versés ensuite aux OPGI ou des propriétés privées, ces immeubles se situent dans toute la circonscription administrative d'Alger Centre, notamment à Debbih Cherif (Soustara), Ahmed Chaïb (ex-rue Tanger), Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, Krim Belkacem, l'Avenue colonel Amirouche, Yahia Benaiche, les Frères Benzine, à la rue de la Liberté, les Frères Bellili ou à la rue du Docteur Sadane (ex-Trollard), selon ce programme. La réhabilitation porte sur la réfection de l'étanchéité et de la toiture, la consolidation des cages d'escaliers, le ravalement des façades et la restauration du plancher, suivant l'état de chaque immeuble concerné par cette opération, détaille M. Bettache. La quasi-totalité des immeubles retenus dans ce plan de réhabilitation sont appelés à connaître des travaux de ravalement des façades complètement dégradées, à cause de l'absence d'entretien. Pour autant, l'intervention la plus lourde aura lieu au 7, rue La Fayette. Cet immeuble de 19 étages et de 140 logements nécessite des travaux d'étanchéité, de consolidation des cages d'escalier et de ravalement des façades pour un montant prévisionnel de 70 millions DA. "La loi ne nous permet d'intervenir dans le cadre bâti, qui n'est pas la propriété de la commune, qu'en cas d'urgence comme l'effondrement des balcons et des escaliers. Pour prévenir ces cas, nous avons arrêté ce programme dont la réalisation est à la charge de la wilaya", a souligné M. Bettache. A la demande des élus locaux, le wali d'Alger a récemment instruit la direction de l'aménagement et de la restructuration des quartiers (DARQ) d'associer les communes qui le souhaitent à l'opération de réhabilitation du vieux bâti se trouvant sur leur territoire. Dix communes se sont inscrites à cette opération en mobilisant un budget global de 2,86 milliards DA qui seront versés au Fond spécial pour la réhabilitation du parc immobilier de la wilaya, a indiqué la DARQ. Il s'agit des communes d'Alger Centre (1 milliard DA), Oued Smar (500 millions DA), Bir Mourad Raïs (320 millions DA), Hydra et Dar El Beida (185 millions DA chacune), Bab Ezzouar (161,5 millions DA), Rouïba (150 millions DA), Hussein Dey (65,1 millions DA), Kouba (51 millions DA) et Chéraga (40 millions DA). "La nature des travaux de réhabilitation et les sites sont au choix des communes. L'exécution des travaux est à la charge de la DARQ", a expliqué la même source. En dehors de la participation des APC, la DARQ dispose de son propre programme, qui porte sur la réfection de 565 immeubles (11.049 logements) répartis en 38 sites (quartiers) situés dans 21 communes de la wilaya. Ce programme est en cours d'exécution dans des sites relevant des communes de Bachdjarrah, Baraki, Bourouba, Bouzaréah et Hydra. Interrogé sur le début des travaux de rénovation des 557 immeubles d'Alger Centre, M. Bettache a indiqué que la DARQ l'avait assuré que le projet serait lancé dans les meilleurs délais possibles. Plus globalement, le programme de réhabilitation du vieux bâti dans la capitale algérienne porte sur 55.302 logements, qui ont été identifiés par une étude de diagnostic technique et socio-économique réalisée en 2006. Cette étude avait porté sur un parc de 13.690 immeubles (78.445 logements) répartis sur les 14 communes du centre-ville d'Alger. Les projets de réhabilitation des immeubles se trouvant sur les grands boulevards du cœur de la capitale sont financés par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, tandis que ceux des quartiers sont à la charge de la DARQ, sur le budget de wilaya, ou des APC. "La wilaya a sollicité le ministère pour le financement de cette opération de réhabilitation. Une première enveloppe de cinq milliards DA a été dégagée", a expliqué le directeur du logement de la wilaya, Smail Loumi. Cette enveloppe servira à couvrir la rénovation d'immeubles de 7.200 logements sur les 11.810 logements concernés à Alger Centre, Sidi M'hamed et El Mouradia par la première phase du programme de réhabilitation du vieux bâti de la wilaya qui en compte cinq étapes.

Oued-Séguène (Mila)

Une commune qui tarde à décoller

La commune de Oued-Séguène, située aux confins sud de la wilaya de Mila, n'arrive toujours pas à décoller et s'extirper du marasme socio économique aigu dont elle pâtit depuis des décennies comme l'ont fait d'autres municipalités disposant de presque des mêmes moyens et commodités de vie. Selon un septuagénaire issu de la région qui se souvient de Oued-Séguène, «elle était plus dense en population et plus attrayante que l'actuel chef lieu de Daïra (Téleghma) durant l'ère coloniale». Après l'indépendance, les villageois ont tout abandonné, eu égard à la situation qui prévalait, pour aller vers d'autres cieux plus cléments à la recherche d'une vie décente et meilleure. Mis à part la mise en exploitation, il y a près de 20 ans, de l'unique unité des céramiques qui contribue, un tant soit peu, à atténuer l'acuité du chômage sévissant cruellement, la commune de Oued Séguène qui s'étend sur une superficie de 295,2 km2, n'a rien d'autre à se mettre sous la dent en matière d'opportunités d'emploi. Les signes du marasme socioéconomique qui affectent la population dans cette région sont d'autant plus palpables comme le laisse croire l'opinion locale qui s'accorde à dire que la guerre de leadership, qui a prévalu au sein des Apc qui se sont succédé a étouffé toute perspective de prise en charge des multiples demandes citoyennes et de mise en œuvre des différents programmes de développement local et, de ce fait, a fini par enlever les dernières illusions aux citoyens quant à l'espoir de voir se concrétiser leurs nombreuses doléances. La localité est peuplée par 13 000 âmes et est délimitée par les wilayas de Constantine et Oum El Bouaghi, respectivement au nord-est et à l'est. La commune est accessible par le chemin de wilaya N°17 qui relie Oued Séguène et Oued Athmania et le CW N°101 reliant Oued Séguène et Ain Smara, dans la wilaya de Constantine. L'agglomération est si modeste et les équipements publics se comptant sur les doigts d'une seule main que la principale et unique artère carrossable abrite le siège de l'APC, le minuscule centre de santé, le bureau de poste et un petit quai à ciel ouvert faisant office de relais pour voyageurs. Quelques estaminets et deux à trois petites gargotes, qui ne payent pas de mine (sur le plan hygiène s'entend), complètent le décor tristounet de la localité qui, depuis son accession au rang de commune en 1984, peine à sortir de l'ornière du sous-développement. Questionné à propos du chômage endémique qui y sévit, de l'inexistence effarante de l'investissement privé et de la rareté d'équipements publics importants, un riverain de la commune répondra par une interrogation pleine de métaphores : Et qui viendra investir dans ce coin perdu ? Sachant que la ZAC, qui est restée sinistrement inoccupée des années durant, dénote le marasme économique de la localité. Plusieurs dizaines de diplômés universitaires viennent chaque année grossir les effectifs des chômeurs. Les plus audacieux et entreprenants de ce potentiel de jeunesse laminée par le désespoir s'en iront chaque jour faire de la débrouillardise au niveau du marché de gros de Chelghoum Laïd, alors que plusieurs autres affluent vers cette ville dans le seul but de tuer l'ennui et de chasser la peine qui y sévit. En dépit des opportunités économiques non négligeables qu'elle offre, les projets de développement local ne sont jamais affectés dans cette région qui continue, selon notre interlocuteur, de faire les frais d'une vision sélective des pouvoirs publics qui privilégient le Nord par rapport au Sud. L'AEP ne se porte pas mieux non plus. Alimentée à partir de deux forages, la population d'Oued-Séguène attend d'être secourue par le transfert des eaux de Béni Haroun pour pallier les larges déficits d'eau potable. **S.B.**

Service public

Une commission des retrais de permis de conduire au niveau de chaque daïra

Sur ordre du wali, M.Aboubakr Essedik Bous setta, il n'est plus désormais du ressort de la commission de wilaya d'examiner les dossiers de permis de conduire, tout a été décentralisé pour un rapprochement plus ample de l'administration des citoyens, d'habitude les citoyens devant comparaître devant la commission chargée d'examiner les dossiers des conducteurs assujettis à un retrait de leurs permis de conduire, étaient obligés de se déplacer au niveau du chef lieu de wilaya où siège la commission de retrait de permis de conduire et au niveau duquel des centaines de personnes se présentaient tôt le matin pour espérer passer devant la commission le plus vite possible, certains y était contraints d'attendre des heures et des heures pour voir leur tour arriver. Grâce à une décentralisation de cette commission au niveau des 13 daïras sur ordre du wali, non seulement les procédures de passage devant la commission seront allégées mais diminuera les contraintes et les tracasseries du déplacement ainsi que les absences de leurs postes de travail lors de sa convocation devant la commission.

Acte contre nature sur un enfant âgé de 10 ans

L'auteur écope de 05 ans de prison ferme

A l'ouverture de la session criminelle de la cour de Chlef, les juges ont traité deux affaires de viol sur enfant, les auteurs sont tous de la wilaya d'Aïn-Defla qui est toujours rattachée juridiquement à la wilaya de Chlef, la première affaire avait trait, l'on se rappelle avoir rapporté, à la une, les faits dans notre édition de Mercredi 19 Février, un sadique abusa bestialement du fils de son voisin âgé de 08 ans, il a été condamné à 08 ans de réclusion criminelle. La deuxième affaire est pareille à la première, un certain 28 Août 2013, C.M, l'accusé, âgé de 31 ans demeurant à Djendel dans la wilaya d'Aïn-Defla, profita de l'absence des membres de sa famille pour attirer dans sa chambre, K.A.K, un enfant âgé de 10 ans à peine, de surcroît, son voisin de palier, il abusa de lui. Jugé, avant-hier, C.M qui a tout nié malgré que l'enfant l'ait parfaitement reconnu et que le certificat médical du médecin légiste y fit foi d'un viol, la cour après que le ministère public ait tranché pour une réclusion criminelle pour 15 ans de prison fermes, le goujat ne sera finalement condamné qu'à 05 ans de prison fermes.

Eph de mazouna (relizane)

Des malades d'Aïn-Merane interdits strictement d'accès!

L'hôpital où qu'il soit est à no tre humble connaissance, un lieu de soins à toute personne soit-elle de Mazouna ou de tout autre contrée du pays et encore plus pour les voisins d'à côté, car pour les pouvoirs publics en matière de gouvernance l'amélioration de la relation de proximité avec les citoyens est la plus privilégiée d'où pour donner corps et substance à la politique d'amélioration de la gouvernance qu'elle s'est assignée et qui requiert, par essence, des efforts constants et soutenus pour que tout algérien où qu'il aille trouve les soins qu'il demande Cela dit, les citoyens de la commune d'Aïn-Merane dans la wilaya de Chlef sont outrés par le comportement des responsables de l'EPH de Mazouna dans la wilaya de Relizane qui ont interdit l'accès à tout malade de la commune d'Aïn-Merane qui se trouve pourtant à moins de 15 km de Mazouna. C'est scandaleux et cela à un moment où le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière à mis un accent particulier sur la disponibilité des soins pour tous, la preuve des citoyens en l'absence de certaines spécialités médicales au niveau de la wilaya de Chlef vont se faire soigner à Alger, Blida, Oran et même à Constantine sans jamais être refoulés. Au niveau du chef lieu de commune d'Aïn-Merane, un hôpital de 60 lits est en cours de réalisation, une fois achevé cet hôpital répondra aux besoins des citoyens de toutes les régions y compris les citoyens de la région de Mazouna car un établissement quel qu'il soit est «Min Echaab oua ila Chaab».

Association «El- Meftah» de protection de l'enfance

Une excursion pour 50 élèves de Béni-Bouateb vers le parc d'attraction de Chorfa

En cet hiver, la commune rurale de Béni-Bouateb est devenue le pôle de la solidarité des citoyens envers les familles démunies, les malades et les enfants de cette commune, perchée au pied de l'Ouarsenis, qui est sans conteste la plus démunie de toutes les communes. Les gens charitables, les associations de bienfaisance, les médecins sans frontière, radio Chlef, la direction de l'action sociale et le wali, tous n'ont ménagé aucun effort pour venir en aide à toute la population de Béni-Bouateb même des associations hors wilaya ont répondu à l'élan de solidarité envers les familles de Béni-Bouateb. Avant-hier, par une journée ensoleillée, l'association «El-Meftah» de protection de l'enfance s'est distinguée par l'offre d'une excursion par bus de 50 élèves des écoles primaires vers le parc d'attraction de Chorfa sis au niveau du chef lieu de wilaya de Chlef, le Carrefour d'Algérie qui était parmi ses enfants a pu constater que ce geste venant de l'association «El-Meftah» était pour ces enfants un événement qui les a beaucoup émerveillé, la grande roue, le petit train, le manège, le tourniquet, les balançoires, ils riaient, couraient, une journée formidable qui leur a permis d'oublier leur patelin pour un jour.

Manchester City

Nasri croit encore en une qualification face au Barça

Samir Nasri estime que Manchester City est encore en mesur squalifier pour le 1/4 de finale malgré la défaite à l'aller contre Barcelone.

Samir Nasri et Manchester ne comptent pas lâcher prise après la défaite 2-0 sur leur terrain face au FC Barcelone. La tâche s'annonce complexe au Camp Nou pour les hommes de Manuel Pellegrini, mais l'international Français veut s'appuyer sur les imposantes victoires obtenues cette saison face au grosses équipes : « Ce n'est pas fini. Avant la confrontation, nous l'avons dit, c'est un match de 180 minutes, et nous pouvons faire comme Valence et les battre à la maison. Nous allons nous battre jusqu'à la fin. Nous croyons en nous. Au début de la saison, nous avons gagné à Munich. Nous avons gagné face à Manchester United, contre les Spurs, et par de gros scores.»

Pour battre les Catalans, Manchester City pourra compter sur le retour de Sergio Aguero. Samir Nasri le sait, l'attaquant argentin sera une arme offensive redoutable et qui sera forcément très utile à City, si exploit il y avait : «Oui, nous pouvons le faire. Ce sera un match ouvert, ils ne resteront pas derrière à défendre. Sergio Aguero sera également de retour, nous serons en meilleure forme, alors pourquoi pas y croire parce que Sergio va faire de grandes différences.»

Heynckes compare Messi à Maradona et Pelé

Le meilleur entraîneur de l'année 2013 Jupp Heynckes a dit toute son admiration pour Lionel Messi, le mettant même à égalité avec Maradona et Pelé. Cristiano Ronaldo est bien le Ballon d'Or 2013, mais n'est pas forcément considéré par tous comme le meilleur joueur du monde. Même si Jupp Heynckes reconnait que le Portugais est «un joueur absolument unique», son admiration pour Lionel Messi le pousse même à le comparer aux légendes Diego Armando Maradona et Pelé: «Messi a balayé toute la concurrence pour le Ballon d'Or lors des dernières années. C'est un génie, et il est certainement sur un pied d'égalité avec Maradona et Pelé» a ainsi déclaré l'ancien entraîneur du Bayern Munich sur le site officiel de la FIFA.

Mourinho veut Zanetti à Chelsea

Selon la presse italienne, José Mourinho aimerait attirer Javier Zanetti à Chelsea. Il lui proposerait un contrat d'un an comme joueur, puis une reconversion dans le staff.

Et si au bout de 19 ans de bons et loyaux services, Javier Zanetti venait à quitter l'Inter de Milan l'été prochain. Le défenseur argentin ne partirait pas en retraite, malgré ses 40 ans, mais à Chelsea pour y retrouver son ancien entraineur José Mourinho. En effet, selon la presse transalpine, le technicien portugais serait très heureux à l'idée de pouvoir compter sur ce chevronné défenseur. D'abord comme joueur, puis en tant que membre du staff technique. Même s'il est très attaché à la ville lombarde, Zanetti ne verrait pas d'un mauvais œil cette expérience dans la capitale anglaise. Affaire à suivre.

Coupe du Roi

La finale Real-Barça avancée au 16 avril

La finale de la Coupe du Roi entre le Real Madrid et le FC Barcelone, initialement prévue le samedi 19 avril, se jouera en fin de compte le mercredi 16 à Valence, a annoncé jeudi la fédération espagnole de football (RFEF).

«La finale de la Coupe de S.M. le Roi se jouera le mercredi 16 avril à 21h30 au stade Mestalla de Valence», a fait savoir la RFEF dans un communiqué au terme d'une réunion entre dirigeants des deux clubs et de la fédération. La date initialement retenue ne convenait pas aux deux rivaux, qui souhaitaient semble-t-il bénéficier de davantage de temps de récupération dans le cas où ils seraient qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions, dont les matches aller sont prévus les 22 et 23 avril. Le 16 avril, le Barça jouera sa quatrième finale de la Coupe du Roi en six saisons: il a connu deux succès (2009, 2012) et une défaite, en 2011, contre le Real Madrid (1-0 a.p.). Pour le septième clasico Real-Barça de l'histoire des finales de la coupe nationale espagnole, le club catalan briguera un 27e triomphe dans cette compétition, que le Real Madrid, finaliste malheureux en 2013, a pour sa part déjà remportée à 18 reprises.

Kroos, priorité de Manchester United

Cible des dirigeants mancuniens depuis quelques semaines, Toni Kroos semble être la priorité de Manchester United. Selon le Daily Mail, l'entraîneur des Red Devils David Moyes serait prêt à mettre 60 millions pour convaincre le Bayern Munich de lâcher le milieu de terrain, observé par le coach écossais lors de la victoire du Bayern (2-0) à Londres contre Arsenal.

Liverpool veut Parejo

Toujours en course pour le titre en Premier League et ainsi donc pour la Ligue des champions, Liverpool cherche déjà à se renforcer en vue de la saison prochaine. Les Reds seraient notamment intéressés par Dani Parejo. Le milieu de terrain du FC Valence est en contact très avancé avec le club anglais. Valence réclame 7 millions d'euros pour son Espagnol de 24 ans.

Vidic à l'Inter à 90% !

Nemanja Vidic (32 ans, 17 titularisations en Premier League cette saison) a récemment annoncé que cette saison serait sa dernière avec Manchester United. En fin de contrat en juin, le défenseur central est proche d'un accord avec l'Inter Milan. «Je peux seulement dire que c'est fait à 90%», a annoncé le nouveau président du club lombard, Erick Thohir. L'international serbe porte les couleurs de MU depuis 2005.

Premier but d'Osvaldo avec la Juventus

Pablo Osvaldo, l'attaquant italo-argentin, a marqué ce jeudi son premier but avec la Juventus de Turin, lors du match de Ligue Europa contre Trabzonspor. Arrivé en janvier dernier de Southampton, Pablo Osvaldo a enfin réussi à débloquer son compteur buts avec la Juventus. L'international azzuro a marqué à la 16e minute du match de la Vieille Dame contre Trabzonspor (16es de finale de Ligue Europa). Idéalement servi par Carlos Tevez, il a trompé le gardien adverse d'une frappe sèche et à ras de terre. C'est son deuxième but sur la scène continentale après celui marqué contre l'AEK Athènes lorsqu'il évoluait à l'AS Roma.

Dortmund regarde du côté de l'Inter

Alors que le Borussia Dortmund craint de perdre plusieurs de ses pépites lors du mercato estival, les dirigeants du BvB sont déjà la recherche d'éventuels remplaçants. Ainsi, selon Sports News, les Allemands s'intéresseraient de très près au milieu offensif de l'Inter Milan Ricardo «Ricky» Alvarez. Le jeune Argentin de 25 ans a disputé vingt rencontres cette saison pour quatre buts inscrits.

Le Barca mis en examen pour «délit contre le Trésor public»

Suite aux rebondissements de l'affaire sur le transfert de Neymar, le FC Barcelone est officiellement mis en examen pour «délit contre le Trésor public».

Comme annoncé hier, le FC Barcelone est mis en examen suite à l'affaire sur le transfert de Neymar qui avait contraint le président Sandro Rosell à démissionner il y a quelques semaines. D'une source judiciaire citée par l'AFP, c'est un juge de l'Audience nationale de Madrid qui instruit une plainte conre l'ancien président du Barca.

Pour rappel, Sandro Rosell affirmait que le prodige brésilien Neymar avait été acheté pour un montant de 57 millions d'euros quand El Mundo révélait que la transaction s'élevait en réalité à 95 millions.

«Le juge Pablo Ruz met en examen le FC Barcelone pour un délit contre le Trésor public en lien avec le transfert du joueur brésilien» annonce la source judiciaire dans des propos relayés par l'Agence France Presse.

Accusé dans un premier temps par un socio du club pour «appropriation indue», Sandro Rosell est désormais visé au même titre que la situation fiscale du club catalan qui fera l'objet «d'une série d'actes d'enquête» pour l'éclairer.

SPORTS

Privés de cinq éléments entre blessés et suspendus

MCO : Profiter des problèmes du CSC

Seif-Eddine R.

Sans Eudes Dagoulo et Seddik Berradja, suspendus après les cartons reçus face à la JSK en ¼ de finale de la coupe, Heriet, Saïdi et Bourezama, encore convalescents, le Mouloudia d'Oran tentera de profiter de la grave crise qui secoue le Chabab de Constantine pour y réussir un bon résultat qui lui permettra de retrouver un peu de sérénité en perspective du dernier tiers de la compétition.
Pour son second déplacement de suite après celui de la Kabylie mardi, Omar Belatoui aura fort à faire. Avec une équipe amoindrie de cinq de ses principaux titulaires, l'entraîneur des « Rouge et Blanc » tentera un coup de force dans l'antique Cirta. Plus que la démobilisation médiatisée des Sanafirs, qui enragent contre leurs joueurs, leur staff technique et leurs dirigeants après leur humiliante élimination en ½ de finale de la coupe face aux amateurs de la JSM Chéraga, le driver orannais compte surtout sur un nouvel état d'esprit de son groupe pour enfoncer encore plus les coéquipiers du tandem Madjid Benatia-Sebbah Zine El-Abidine.
Le retour de Djamel Bouaïcha constitue, d'ailleurs, l'une des armes mouloudéennes au stade Hamlaoui, lui sur lequel l'espoir de tous les supporters repose pour mettre fin à cette stérilité offensive qui dure depuis cinq longues rencontres et 450 minutes de jeu.
Ce constat, bien qu'amer, obligera quand même Belatoui à aligner les mêmes attaquants aujourd'hui avec l'espoir de voir le trio Hichem Cherif-Mohamed Benyettou-Farès Amrane se révolter, malmener la défense clubiste et offrir au MCO des espoirs de croire en une possible et tellement espérée fin de saison en roue libre.

Feghouli marque en 16e d'Europa League

Sofiane Feghouli une fois de plus décisif, en match des seizième de finales aller, Valence, se déplaçait à Nicosie pour y affronter le dynamo de Kiev, la rencontre ayant été délocalisée suite aux évènements qui sévissent dans la capitale ukrainienne.
Valence a très bien négocié cette première manche s'imposant par deux buts à zéro. Pourtant les coéquipiers de Feghouli qui a commencé la partie sur le banc, ont dû attendre la 79e minute pour que Vargas délivrent les Espagnols. Sofiane Feghouli entré en jeu à la 67e minute doublera la mise à la 90'+1 suite à une passe de Pereira qui trouve l'international algérien qui tire vers le but mais son ballon est contré par le défenseur ukrainien qui prend à contre-pied son gardien. Quelques minutes plus tard en toute fin de temps additionnel, Feghouli tente encore une fois sa chance mais le cadre lui échappe, en vingt-cinq minutes, Sofiane aura montré qu'il est pleinement en confiance.

Mondial 2014

Curitiba reconfirmée comme ville hôte

La commission spéciale créée par le Ministère brésilien du Sport suite à une réunion d'urgence le 21 janvier 2014, composée de représentants de l'Athlético Paranaense, de l'État du Paraná et de la ville de Curitiba, a réussi ces dernières semaines à élaborer un plan de rétablissement complet qui comprend notamment la résolution des difficultés financières. Par cette approche collective, la commission est arrivée à la mise en œuvre de mesures immédiates pour faire avancer les travaux comme il est nécessaire à l'Arena da Baixada.
Sur la base des garanties financières qui viennent d'être fournies par les autorités locales et l'Atletico Paranaense pour les travaux dans le stade et les structures complémentaires, suite également à la dernière évaluation des experts techniques du Comité Organisateur Local (COL), de la FIFA et du gouvernement fédéral, Curitiba a été reconfirmée aujourd'hui comme ville hôte de la Coupe du Monde de la FIFA 2014™.
"Il est essentiel que les travaux se poursuivent au rythme nécessaire et qu'un effort collectif se poursuive de la part de toutes les parties impliquées à Curitiba. C'est une course contre la montre. Il ne reste plus beaucoup de temps et une surveillance régulière est nécessaire, mais nous comptons sur la responsabilité engagée par l'Atlético Paranaense, la ville de Curitiba et l'État du Paraná", a expliqué le Secrétaire général de la FIFA, Jérôme Valcke.
Les travaux à l'Arena da Baixada vont donc s'intensifier, avec un minimum de 1 500 ouvriers sur le site et comme objectif ferme une livraison la mi-mai.
"Nous sommes très heureux que le plan en trois mesures fonctionne et que les différentes parties impliquées à Curitiba travaillent désormais ensemble, au même rythme et dans la bonne direction. Il est très encourageant de voir que de gros progrès ont été réalisés depuis notre dernière visite. C'est une ville qui vit et respire le football", a déclaré Luis Fernandes, Vice-ministre brésilien du Sport et coordinateur exécutif au sein du gouvernement pour la Coupe du Monde de la FIFA.
"Il y a encore beaucoup à faire, mais nous avons toujours eu confiance en Curitiba pour être à la hauteur de la tâche. Les mesures nécessaires sont mises en œuvre pour terminer le stade dans les délais et pour que celui-ci puisse être testé à temps, mais une surveillance étroite sera absolument nécessaire, car il n'y a plus de temps à perdre. Bientôt, l'heure viendra de planifier les événements tests et de régler les derniers détails opérationnels pour le tournoi", a déclaré Ricardo Trade, Directeur du COL.
La ville a confirmé que l'appel d'offres pour les structures complémentaires avait été lancé ce mardi 18 février 2014, ce qui représente un autre jalon important vers une organisation réussie de la Coupe du Monde de la FIFA à Curitiba.
L'Algérie évoluera le 26 juin prochain face à la Russie pour le compte de la troisième journée du groupe H à l'Arena de Baixada de Curitiba.

La FAF satisfaite de l'avancement du centre de Sorocaba

La délégation de la Fédération algérienne de football (FAF), en visite au Brésil depuis jeudi dernier, a « noté l'avancement encourageant » des travaux dans le complexe RC Sport à Sorocaba (100 km de Sao Paulo), qui sera le camp de base de l'équipe nationale lors de la coupe du monde 2014 (12 juin-13 juillet).
Une délégation de la FAF conduite, par son vice-président Djahid Zefzef et le directeur des équipes nationales Walid Sadi, ont visité le camp de base de l'équipe nationale pour le mondial, précise la FAF mercredi sur sa page officielle facebook. Au cours d'une première visite au niveau de ce complexe, effectuée en décembre dernier, la FAF avait émis des réserves sur le retard accusé dans la construction d'un hôtel. Composée de sept personnes, représentant les différentes commissions de la FAF, la délégation a fait auparavant une halte dans les trois villes (Belo Horizonte, Curitiba et Porto Alegre), devant abriter les matchs de l'Algérie lors du premier tour du mondial. Les membres de la délégation assisteront à partir de ce mercredi à Florianopolis aux différents ateliers (workshop) initiés par la Fédération internationale de football (FIFA), prévus sur deux jours et conçus pour expliquer aux 32 nations qualifiées pour le mondial l'organisation de la compétition sur le plan réglementaire.
Jeudi, la même ville abritera la séance du conseil d'administration du comité d'organisation local (COL) du mondial.

Ligue 1 (20ème journée)

Titre et maintien: même combat !

Seif-Eddine R.

Avec des affiches aussi aguichantes qu'indécises, des duels déterminants aussi bien pour les places au soleil que pour éviter les méandres de l'obscure zone interdite, cette vingtième journée promet énormément. En tête d'affiche bien sûr, l'indémodable derby de la capitale entre le Mouloudia et l'USMA.
A six longueurs du voisin de Soustara, leader incontesté, le Doyen sait pertinemment que seul un succès lui permettra de croire encore aux possibilités d'être sacré en fin de parcours. L'USMA n'ignore guère, de son côté, qu'une victoire à Tchaker reléguerait son rival éternel à neuf longueurs et lui ouvrira grandes les portes du titre. Privés des services de l'expérimenté trio Bouguèche-Ghazi-Bachiri, le MCA se présentera amoindri, tout comme l'USMA à laquelle manquera Bouchama. A Tizi-Ouzou, toujours entichée de sa qualification aux demi-finales de la coupe d'Algérie, la JS Kabylie accueillera le Chabab de Belouizdad avec comme objectif primordial une victoire qui permettra aux poulains d'Azzedine Ait Djoudi de rester dans le sillage des autres prétendants. Et si le gardien Asselah et les défenseurs Benlamri et Mekkaoui ont fait des heures supplémentaires chez le kinésithérapeute du club pour pouvoir être prêts aujourd'hui, les attaquants Messaâdia et Zaâbiya, tout comme le milieu Sedkaoui seront les grands absents de ce classique du football algérien face à un Chabab de Belouizdad qui jettera toutes ses forces dans cette très importante bataille pour le maintien.
Privé de son maître à jouer Amar Ammour, en convalescence après avoir subi une opération chirurgicale, le CRB comptera toutefois sur son duo Rebbih-Bougy. A Sétif, le choc entre l'Entente et l'ASO Chlef attirera certainement la grande foule. Sans Ghoul, Lamri et Bouchar, l'ESS est déterminée à confirmer, sur son terrain fétiche du 8-mai 1945, ses excellents résultats en extra muros afin de continuer à rêver d'un troisième titre consécutif. Toujours privée de Samir Zaoui, l'ASO comptera surtout sur la science tactique de son mentor Meziane Ighil pour créer l'exploit à Sétif et certifier sa force de caractère face aux grands du championnat.
Non loin de là, à Constantine plus précisément où le Chabab vit des heures difficiles après le traumatisme de l'élimination en coupe face à Chéraga, le Mouloudia d'Oran, également stoppé en ¼ de finale de l'épreuve populaire, tentera de réussir un hold-up qui le relancera d'autant plus que, toujours sur les nerfs, les Sanafirs comptent boycotter leur équipe ce week-end. Au moment où l'USM El-Harrach s'appliquera dans son antre du 1er novembre pour prendre le meilleur sur un Mouloudia d'El-Eulma encore assez fragile hors de ses bases, la JS Saoura aura à cœur de confirmer son regain de forme sous la conduite du Français Alain Michel à travers un succès sur un Chabab d'Aïn-Fakroun qui n'est pas encore descendu de son nuage après sa qualification historique aux ½ finales de la coupe.
Et si entre le Mouloudia de Béjaïa et le RC Arba, la partie d'échec entre Abdelkader Amrani et son ancien joueur Si Tahar Cherif El-Ouazzani vaudra le détour, le choc des bas fonds entre le Ahly de Bordj Bou-Arréridj et la JSMB déterminera assurément l'identité d'un futur relégué en Ligue 2, tant le perdant de cette confrontation réduira quasiment à néant ses chances de survie parmi l'élite.

PROGRAMME

JSK/CRB	BENOUZA - OMARI - BOUHASSOUN - BESSIRI
CSC/MCO	AOUINA - BENAISSA - CHENAOUA- MESSAGER
JSS/CRBAF	ZERROUKI - AYAD - HELLAL - SAHRAOUI
MCA/USMA	BICHARI- GOURARI - BOUROUBA -BOUZERAR
USMH/MCEE	ABID CHAREF- BITAM - TAMEN- BAHLOUL
MOB/RCA	HAIMOUDI- ETCHILI - BENMANSOUR- BOUSSTER
CABBA/JSMB	GHORBAL - SERRADJ - REZGANE - CHENANE
ESS/ASO	MIAL - SALAOUADJI -SEMSOUM - BEKOUASSA

Le MCA et L'USMA se partageront équitablement, un quota de 35.000 places

35.000 billets seront mis en vente par la direction de l'OPOW Mustapha-Tchaker à Blida à l'occasion du derby algérois MCA-USMA, prévu samedi prochain (16h00) pour le compte de la 20e journée de Ligue 1, a indiqué une source proche de la direction des Rouge et Noir.
Un quota qui sera réparti équitablement entre les deux galeries, qui auront donc droit à 17.500 places chacune.
La même source ajoute que les billets seront mis en vente le matin du match, à partir de 8h00, dans des guichets séparés, pour éviter toute confusion.
Les supporters de l'USMA devraient bénéficier des tribunes situées du côté Nord, au moment où leurs homologues du MCA auront droit aux gradins situés du côté opposé du stade.
Le match sera dirigé par l'arbitre international, Mohamed Bichari, qui sera assisté de Gourari et Bourouba, alors que le 4e arbitre est Bouzerar, a indiqué la LFP sur son site officiel.
Le grand derby algérois, prévu à 16h00, sera retransmis en direct sur le petit écran.
A la veille de cette 20e journée de Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place, avec 33 points.

Tansfert de Bounedjah à l'ES Sahel

L'USM El Harrach saisira la FIFA

L'ultimatum fixé par l'USM El Harrach à l'ES Sahel (L 1, Tunisie) pour le paiement de la dernière tranche du transfert de l'attaquant Baghdad Bounedjah vers la formation de Sousse expire ce jeudi et le club de la Ligue 1 algérienne compte saisir la Fédération internationale de football (FIFA) "dès la semaine prochaine", selon son président, Djaâfar Bouslimani.
"Les dirigeants de l'ES Sahel se sont engagés à payer la dernière tranche du transfert de Bounedjah aujourd'hui (jeudi), mais jusque-là, nous n'avons encore rien vu venir", a déclaré à l'APS, le premier responsable du club banlieusard de la capitale.
"S'ils ne tiennent pas leur promesse, nous saisirons la FIFA dès le début de la semaine prochaine", a-t-il averti.
La formation tunisienne doit s'acquitter de la somme de 50.000 euros, représentant la deuxième et dernière partie du montant du transfert de Bounedjah, qui avait atterri à l'ESS lors de l'intersaison.
Les Harrachis, las d'attendre le versement de cette somme dans leur compte bancaire, avaient menacé, il y a quelques jours, de déposer plainte auprès de la structure footballistique mondiale, mais ils ont vite été rassurés par leurs homologues tunisiens qui se sont engagés à régler cette affaire dans les meilleurs délais.

Coupe de la CAF

Des arbitres algériens pour le match MK Etanchéité (Congo)-Ismailia

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des arbitres algériens pour diriger le match MK Etanchéité (Congo) et Ismailia (Egypte) prévu entre le 28 février et le 2 mars prochain, en 1/16e de finale aller de la Coupe de Confédération.La rencontre sera officiée par Mokhtar Amalou assisté de ses deux compatriotes Mokrane Gourari et Mohamed Seradj, Mohamed Bennouza, lui, sera le quatrième arbitre.L'Algérie est représentée dans cette épreuve par le CS Constantine, qui affrontera lors du prochain tour les Red Lions du Libéria, après avoir éliminé Ngilak (Niger) lors du tour préliminaire.

CAN 2014 DAMES

Maroc- Algérie le 1er mars à Rabat

Le match retour entre le Maroc et l'Algérie comptant pour le premier tour qualificatif au Championnat d'Afrique des Nations- Dames de football CAN-2014, se déroulera le 1er mars à Rabat.

Au match aller, disputé le 14 février au stade Omar Hamadi (Bologhine), l'équipe algérienne dirigée par Azzedine Chih s'était imposée sur le score de 2 à 0. Les deux buts ont été inscrits par Naima Bouhani-Benziane (12 et 56).

En cas de qualification, la sélection algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Au match aller, disputé au Caire, les Tunisiennes avaient gagné sur le score de 3 à 0.

Le Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la Coupe du Monde 2015 au Canada.

Plusieurs blessés dans des heurts entre supporters de foot et police en Egypte

Plusieurs personnes ont été blessées jeudi soir dans des heurts entre des supporters du club de football égyptien Ahly et les forces de la police dans un stade du Caire, où Ahly a battu le Sfaxien de Tunisie 3 à 2, remportant la super coupe d'Afrique.

"Les supporters d'Ahly se sont bien comportés pendant le match jusqu'à ce qu'ils se servent d'un peu trop de feux d'artifices, causant la panique parmi les spectateurs," ont indiqué les correspondants de presse, faisant remarquer que le déclenchement des feux d'artifice a été le détonateur des heurts après que des supporters ont crié des slogans contre la police et couru sur le stade.

Le match a eu lieu dans un contexte d'inquiétudes concernant la sécurité alors que l'Egypte a connu des troubles meurtriers liés au football au début de février 2012 dans la ville côtière de Port Saïd, lors desquels il y a eu plus de 70 morts et des dizaines de blessés.

Depuis ces émeutes, les autorités égyptiennes ont suspendu les matchs locaux de première division jusqu'en février 2013, où l'association égyptienne de football a tenu un match sans aucun spectateur.

24,5 millions DA de subventions à huit clubs de Mascara

M. Omar Aouichat a indiqué à l'APS qu'un montant de 14,4 millions DA a été octroyé à quatre clubs évoluant en nationale 2 amateur, soit une moyenne de 3,6 millions DA chacun. Il s'agit du GC Mascara, du GBM Tighennif, du SA Mohammadia et du CC Sig.

Des subventions d'une valeur de 10,1 millions DA sont consacrées à quatre autres clubs évoluant en championnats régionaux que sont le CRB El Bordj, Amel Ghris, CRB Froha et JS Sig.

Ces subventions ont été débloquées sur le fonds de wilaya des initiatives de jeunes pour encourager ces équipes à activer davantage, sachant qu'elles ont bénéficié également de dotations des communes.

Championnat de ligue 2 (20ème journée) :

Le leader tombe à Médéa, la bonne opération du NAHD et du WAT

Le leader de la ligue2, l'USM Bel Abbés a été battu hier à Médéa par l'Olympique local. Les hommes de Neghiz ont renoué avec le succès après sept matchs sans la moindre victoire en s'imposant sur le score d'un but à zéro face à l'USMBA.

L'unique but de ce match a été l'œuvre de Benchergui sur penalty. Le choc de cette 20ème journée de championnat de ligue2 entre l'US Chaouia et l'ASM Oran s'est soldé sur le score de parité de deux buts partout. Les hommes de Mouassa sont revenus de loin lors de ce match après avoir été menés par deux buts à zéro. Khiat et Youssef Khoudja avaient ouvert le score pour la formation de Chaouia. Mais les Asémistes sont revenus dans le match en inscrivant deux buts durant la dernière demi-heure de cette rencontre par Benkablia et Belalem. Ce résultat permet à l'ASMO de revenir à égalité de points avec l'USM Blida qui a été battue à Boussaâda par l'ABS sur le score d'un but à zéro.

L'unique but de ce match a été l'œuvre de Nouara sur penalty. Le WA Tlemcen et le NA Hussein Dey ont été les grands bénéficiaires de cette 20ème journée de championnat de ligue2. Les gars de la ville de Zianides se sont imposés sur le score de deux buts à zéro face au MC Saïda. Les deux réalisations du Widad ont été l'œuvre de Sidhoum et Zerguine. Ce match a connu l'expulsion du joueur du Mouloudia de Saida, Hedjari. Le NAHD, pour sa part, a profité de la mauvaise situation de l'ESM pour aller décrocher un précieux succès sur le score de deux buts à un. Les buts des Sang t Or ont été l'œuvre de Hemani et Slimani. Belahouel a réduit le score pour l'ESM. Ce dernier se dirige vers la division deux amateurs. Le NAHD et le WAT reviennent dans la course pour l'accession puisqu'ils partagent désormais la 5ème place au classement avec un total de 32 unités. Le MSP Batna a réussi l'essentiel face à l'AB Merouana en s'imposant sur le score de deux buts à un. Ce match a été une histoire de penalty puisque ses trois buts ont été marqués sur des penalty. Guerab a inscrit les deux buts du Mouloudia de Batna. Boukhenchouche a réduit la marque pour team. Le match qui a opposé l'AS Khroub à l'USM Annaba n'est pas allé à son terme. Les Khroubis menaient au score six buts à zéro. L'attaquant, Ouhadda s'est illustré de forte belle manière en inscrivant un triplé. Les trois autres buts de l'ASK ont été l'œuvre de Dib, Lahcene et Djahel. Toutefois, l'arbitre de ce match s'est retrouvé contraint de siffler sa fin à la 50' après que l'équipe d'Annaba s'est retrouvée avec six joueurs seulement sur le terrain suite à l'expulsion de Zemouchi et Debous, ainsi que la blessure de trois autres joueurs tels que Loucif, Krites et Moussa.

Islem M.

RÉSULTATS :

USC	2	ASMO	2
MSPB	2	ABM	1
ESM	1	NAHD	2
WAT	2	MCS	0
ABS	1	USMB	0
OM	1	USMBA	0

ASK 6 – USMAn 0 ..... (match arrêté à la 50')
USMMH – CAB (se jouera aujourd'hui)

ESM

Encore un changement dans le staff technique

Décidément la valse des entraîneurs n'arrête pas sa mélodie chez les espérantistes puisque l'on apprend de source proche du club mostaganémois et après à peine une semaine depuis l'installation du duo Goual-Henni à la barre technique suite au départ de l'entraîneur Slimani il y a de cela deux semaines, c'est Blidi Touati, actuellement DTS au niveau de la ligue de football locale, qui est pressenti pour prendre en charge, dès dimanche prochain, la formation espérantiste. Il est vrai que l'actuelle situation du club mostaganémois n'augure rien de bon, ce qui aura donc poussé le duo Goual-Henni à jeter le tablier en un temps record. Cependant, il faudra prendre cette information avec des pincettes en attendant de voir ceci se confirmer dimanche prochain c'est à dire après la réception du NAHD.

Adlane B.

Un mercato pour les entraîneurs

Adlane B.

La valse des entraîneurs rythme avec le football national et prend des proportions ascendantes puisqu'il ne se passe pas une journée, toutes divisions confondues, où l'on n'apprend pas qu'un entraîneur est remplacé par un autre. C'est ce qu'on appelle un boulot sur un siège éjectable. Les raisons qui entourent ce phénomène sont multiples dont la principale reste bien évidemment les performances de l'équipe. La longévité d'un entraîneur en Algérie particulièrement est un tabou. Le manque de sérieux de certains responsables de club est flagrant, eux qui ne jettent pas les bases d'un travail en profondeur et de longue haleine voir d'une feuille de route qui trace le programme pour aboutir à un objectif assigné dans le temps. Aussi, l'absence d'une stratégie et l'envie du résultat immédiat hante les esprits des responsables de clubs qui s'impatientent rapidement ou font l'objet d'une pression de leurs supporters pour décider du jour au lendemain de rompre avec l'entraîneur lequel l'on a loué ses capacités lors de son arrivée pour en faire un incompétent en fin de compte.

Certains clubs traversent des crises et sont en manque de résultats et c'est évidemment la faute à l'entraîneur car le ou les responsables du club veulent bien sauver leur peau. L'on change des entraîneurs comme l'on change des vestons.

Certains clubs traversent des crises et sont en manque de résultats et c'est évidemment la faute à l'entraîneur car le ou les responsables du club veulent bien sauver leur peau.

Pourquoi alors ne pas songer à mettre en place des dispositions pour un système de mercato valable aussi pour les entraîneurs comme pour les joueurs. Ce serait peut-être une solution envisageable afin d'assurer du moins une certaine stabilité dans les clubs et de pouvoir donner un temps de réflexion plus long avant de décider de la décision à prendre. Dans les milieux footballistique mostaganémois, ce fléau n'est pas étrange et s'implique dans le contexte actuel du football national. Ainsi, depuis le début de cette saison, l'ESM ne cesse d'enregistrer des changements à la tête de sa barre technique, puisque pas moins de cinq techniciens ont dirigé l'équipe qui a enregistré, cette saison, cinq remplacements. Il s'agit, respectivement de Benzekri, Latréche dans un temps record de 48 heures, Akli, Slimani et Henni.

Cette valse incessante d'entraîneurs à la tête de l'ESM n'est pas pour assurer une stabilité et surtout le maintien de l'équipe qui se retrouve, actuellement et après 18 journées, à la dernière place du classement avec seulement cinq (08) points. D'aucun n'a pu assurer la demeure espérantiste des mauvais résultats enregistrés. Il devient clair que pour ce cas de situation le problème ne réside pas dans la compétence de l'entraîneur mais dans celui de la faiblesse de l'effectif en main. En effet, bien nombreux sont les clubs qui pourraient se voir, de gré ou de force, impliqué dans cet immense jeu de bancs musicaux. Mais au lieu d'un doux air de musique classique pour accompagner la danse, voilà une valse des entraîneurs qui a tout l'air de se dessiner sur un fond de viennoise. Aucun n'échappe à cette mélodie que ce soit l'entraîneur local ou l'étranger. Un constat qui impose quelques interrogations : le coach est-il le seul responsable de la dérive d'un club et de ses campagnes lacunaires ? Le remplacement fréquent d'entraîneurs n'affecte-t-il point la concentration des joueurs et les mécanismes supposés s'installer entre les éléments d'une formation ? Ce qui est sûr néanmoins, c'est que les premiers concernés ne sont pas flattés par cette manie de les éjecter au moindre remous de l'équipe, et «l'ingratitude» exprimée par certaines composantes de la sphère footballistique envers eux.

Les raisons du changement d'un entraîneur en cours de saison sont multiples tant liées au côté entraîneur lui-même qu'au responsable qui le recrute. Nous assistons surtout à une situation où les présidents de clubs cèdent souvent à la pression des

Pour la majorité des mordus du sport-roi, il faut reconnaître que beaucoup de paramètres entourent ce fléau qui prend des dimensions alarmantes particulièrement dans notre football national. Les raisons du changement d'un entraîneur en cours de saison sont multiples tant liées au côté entraîneur lui-même qu'au responsable qui le recrute. Nous assistons surtout à une situation où les présidents de clubs cèdent souvent à la pression des supporters après une série de résultats négatifs de leur équipe et comme pour laver l'affront et de se disculper, ils s'en remettent au limogeage de l'entraîneur. Le facteur résultat est donc déterminant sur le maintien ou non de l'entraîneur, sans souvent tenir compte d'autres paramètres comme la faiblesse de l'effectif en main ou à défaut de l'incompétence de l'entraîneur et particulièrement pour ceux qui s'engagent pour atteindre un objectif et passent à côté de la plaque. Les clubs sont devenus exigeant en matière de résultats surtout quant il s'agit pour eux de mettre beaucoup de moyens sans y parvenir. Aussi le limogeage d'un entraîneur diffère d'un club à un autre selon les appréhensions que ce soit d'ordre technique, administratives ou financières. Aussi, dans certain cas, il y a des entraîneurs qui s'immiscent dans les affaires du club et ce n'est pas de leurs attributions dépassant certaines fois les limites d'ingérence. Le cas contraire est aussi valable, en voyant certains présidents d'aller outre de leurs prérogatives en ordonnant aux entraîneurs d'adopter telle ou telle démarche voir de décider d'eux-mêmes de la composante de l'équipe.

LNFA:Groupe ouest (19ème journée)

Les Olympiens sur du velours

En accueillant une formation de Mascara aux abois, les Olympiens d'Arzew, semblent bien armés pour atteindre leur objectif du jour. Pour sa part, le RC Relizane compte tirer profit de l'avantage du terrain pour assurer la victoire face à l'ES Araba, une mission qui est loin d'être une simple formalité pour les lions de la Mina face à des Espérantistes qui n'ont pas encore abdiqué. Le CRB Ben Badis qui occupe la troisième place au classement général, ce qui est une belle performance pour une équipe en apprentissage dans ce palier se déplacera à Chlef pour confirmer face au CRB Sendjas. Le Widad de Mostaganem qui tente tant bien que mal de s'extirper de la zone des turbulences croisera le fer avec le onze de Oued R'Hiou qui a la réputation de bien négocier ses déplacements. Plus indécise, sera la rencontre opposant l'IS Tighenif au SA Mohamadia. Deux équipes appartenant à la même wilaya et qui peinent à suivre le rythme de la compétition. Dans le reste des confrontations, le CR Temouchent auteur d'un bel exploit la semaine passée mais occupant toujours la dernière place rendra visite à la JSM Tiaret, le MB Hessasna qui reste sur une cuisante défaite accueillera l'IRB Maghnia avant dernier au rang des équipes alors que le croissant Sigois défiera l'US Remchi.

Hussein O.

Demain à 14h00
A Relizane : RC Relizane-ES Araba
A Saida : MB Hessasna-IRB Maghnia
A Remchi : US Remchi-CC Sig
A Arzew : OM Arzew-GC Mascara
A Chlef : CRB Sendjas-CRB Ben Badis
A Tighenif :IS Tighenif-SA Mohamadia
A Mostaganem :WA Mostaganem-RCB Oued R'Hiou
A Tiaret : JSM Tiaret-CR Temouchent

Ziani défait mais buteur sur penalty

Le club de Karim Ziani, Al Arabi enchaine les défaites en championnat, même à domicile.
Défaits par Al Kharitiyath à domicile sur le score de 1-3, Al Arabi a sauvé l'honneur par l'algérien sur penalty à la 83e minute. Son premier but de la saison.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DAÏRA D'EL BORDJ

COMMUNE DE KHALOUIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2014

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la commune de Khalouia wilaya de Mascara pour la réalisation des travaux de :

RÉALISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU CÔTÉ OUEST DE LA COMMUNE ET RACCORDEMENT AVEC LE RÉSEAU PRINCIPAL.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans la presse locale ou régionale auprès du bureau des marchés de la commune de Khalouia Mascara contre payement de la somme de 1.500,00 DA.

Il convient de préciser que le cahier de charges ne sera remis qu'aux entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, activité principale ou secondaire en « hydraulique » catégorie 03 et plus.

Les soumissionnaires devront obligatoirement à leur dossier de soumission, les pièces réglementations suivantes : OFFRE TECHNIQUE portant la mention « à ne pas ouvrir »

- La présentation du soumissionnaire. - La déclaration à souscrire. - Le cahier des charges dûment renseigné et paraphé. - Les références professionnelles de l'entreprise dans le domaine sus cité (attestation de bonne exécution dûment signée par les maîtres d'ouvrage) ou PV de réception définitive. - Le bilan comptable financier des trois dernières années visées par les services fiscaux. - Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité. - Le casier judiciaire du soumissionnaire original. - Certificat de qualification de l'entreprise catégorie 3 et plus activité principale ou secondaire en hydraulique et statut (pour les SARL, EURL et SNC). - Certificat extrait de rôle validité. - Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet + carte grise et assurances. - Encadrement technique à mettre à la disposition du projet (spécialité, grade, diplôme exigé) liste visée par CNAS. - Déclaration sur l'honneur. - Déclaration de probité. - Le planning de réalisation des travaux. - Reçu de dépôt de comptes sociaux les EURL, SARL et SNC référence bancaire. - Registre de commerce.

OFFRE FINANCIÈRE portant la mention « à ne pas ouvrir »

- Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée. - Bordereau des prix unitaires signé et daté. - Devis quantitatif et estimatif, signé et daté.

***NB* : Tous les documents fournis doivent être dûment légalisés.**

Les offres doivent être déposées au siège de la commune de Khalouia / Mascara sous double pli cacheté : le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention suivante :

« SOUMISSION - RÉALISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU CÔTÉ OUEST DE LA COMMUNE ET RACCORDEMENT AVEC LE RÉSEAU PRINCIPAL-. COMMUNE DE KHALOUIA - A NE PAS OUVRIR »,

le pli intérieur contiendra deux enveloppes séparées, l'une portant la mention « offre technique » et l'autre « offre financière ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la date de parution du 01er avis d'appel d'offres dans un quotidien local, régionale ou dans le BOMOP à 12h00.

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'APC.

Au cas ou le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou week end l'opération aura lieu le jour ouvrable qui suit, à la même heure et lieu.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1781/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/DPC/TLEMCEN/2014

APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS DES UNITÉS DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE ANNÉE 2014

La Direction de la protection civile de la wilaya de Tlemcen, établissement public à caractère administratif, agissant en qualité de service contractant, invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour :

L'APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS DES UNITÉS DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES.

CET APPEL D'OFFRES CONTIENT TREIZE (13) SITES GÉOGRAPHIQUES COMME SUIT :

- SITE 01 (LA DIRECTION, L'UNITÉ PRINCIPALE, L'UNITÉ DE BAB WAHRAN ET L'UNITÉ DE LA ZONE INDUSTRIELLE). - SITE 02 (UNITÉ DE BEN SEKRANE). - SITE 03 (UNITÉ D'OULED MIMOUNE). - SITE 04 (UNITÉ DE SEBDOU). - SITE 05 (UNITÉ DE SABRA). - SITE 06 (UNITÉ DE MAGHNIA). - SITE 07 (POSTE AVANCÉ DE BOUKANOUNE). - SITE 08 (UNITÉ DE REMCHI). - SITE 09 (POSTE AVANCÉ DE KEBIRIT). - SITE 10 (UNITÉ DE GHAZAOUET). - SITE 11 (UNITÉ DE NEDROMA). - SITE 12 (UNITÉ DE BENI SENOUS). - SITE 13 (UNITÉ DE SIDI EL DJILLALI)

LES PRODUITS, OBJET DE LA PRÉSENTE SOUMISSION, SONT RÉPARTIS EN SEPT (07) LOTS PARTIELS COMME SUIT :

- LOT N°01 : VIANDE ROUGE. - LOT N°02 : VIANDE BLANCHE ET ŒUFS. - LOT N°03 : FRUITS ET LÉGUMES. - LOT N°04 : ALIMENTATION GÉNÉRALE. - LOT N°05 : PRODUITS LAITIERS. - LOT N°06 : POISSON ET CRUSTACÉS - LOT N°07 : PAIN ET PÂTISSERIE

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots géographiques et pour un ou plusieurs lots partiels par lot géographique selon leurs domaines d'activité.

1- Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCEN
ADRESSE : CITÉ IMAMA / DAÏRA DE MANSOURAH - TLEMCEN

2- Les soumissionnaires doivent soumissionner pour l'ensemble des produits d'un même lot partiel. Tout produit manquant entraînerait le rejet de la soumission pour tout le lot partiel.

3- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré par le candidat auprès du bureau de patrimoine sis à la :

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE / TLEMCEN

4- L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera en séance publique, au niveau du

SIÈGE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE TLEMCEN,

le 21ème jour à partir de la date de la première parution du présent avis.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES COMME SUIT :

LA 1ÈRE ENVELOPPE E1 : OFFRE TECHNIQUE
LA 2ÈME ENVELOPPE E2 : OFFRE FINANCIÈRE.

1- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée, datée et signée. 2- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée. 3- La copie de l'extrait du registre de commerce, certifiée conforme à l'original par le centre national du registre du commerce (CNRC). 4- La copie certifiée conforme à l'original des statuts, si le soumissionnaire est une personne morale. 5- La copie certifiée conforme à l'original de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité (celui du soumissionnaire si personne physique, gérant ou directeur général si personne morale). 6- La copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identification fiscale (CIF). 7- La copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de mise à jour ou l'échéancier de paiement des cotisations CASNOS. 8- La copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de mise à jour ou l'échéancier de paiement des cotisations CNAS, étayée par la copie certifiée conforme à l'original de l'état nominatif ou numérique des salariés, délivré ou visé par ladite caisse. 9- La copie certifiée conforme à l'original de l'extrait de rôle apuré ou l'échéancier de paiement délivré par les services fiscaux compétents. 10- La copie certifiée conforme à l'original du récépissé attestant du dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC et Ets commercial (EURL, SARL, SNC, SPA). 11- Les copies certifiées conformes aux originaux des bilans financiers des trois (3) dernières années ou celui de la dernière année pour l'opérateur débutant, établis par un commissaire au compte et visés par les services fiscaux compétents. 12- Le présent cahier des charges, toutes ses images paraphées, revêtu de la signature et du cachet du soumissionnaire (les faire précéder de la mention manuscrite « lu et accepté »). 13- Les copies certifiées conformes aux originaux des attestations de bonne exécution, établies suivant le modèle annexé, délivrées par les administrations contractantes concernées pour des livraisons de denrées alimentaires que le soumissionnaire aura fournies durant les trois (03) dernières années ou le dernier exercice pour l'opérateur débutant. 14- La lettre de soumission jointe en annexe, renseignée. 15- Le bordereau des prix unitaires (BPU). 16- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La 3ème enveloppe E3 devra être anonyme et comporter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/DPC/2014
APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS DES UNITÉS DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES
LOT GÉOGRAPHIQUE N° : ……..
LOT PARTIEL N° : ……
A NE PAS OUVRIR

Chaque enveloppe devra obligatoirement contenir les pièces énumérées dans le cahier des charges.

Tous les documents présentés dans le dossier doivent être conformes à l'original et légalisés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

***NB :* Les pièces illisibles ne seront pas prises en considération.**

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1778/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

Direction du Logement et
des Equipements Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/DLEP/14

NIF: 000027019010555

La Direction du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Mostaganem lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour

LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITÉ DES IMPÔTS À H/HAMECHE MOSTAGANEM, EN LOTS SÉPARÉS :
LOT 01 : GROS ŒUVRES - ÉTANCHÉITÉ CES
LOT 02 : TRAVAUX DE VRD, CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Seules les entreprises qualifiées en bâtiment (activité principale) à la catégorie (II) ou plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Mostaganem, sise cité administrative, Salamandre, Mostaganem.

NB : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots, mais il ne leur sera attribué qu'un seul lot.
Les offres devront être scindées en deux (02) parties.

1) OFFRE TECHNIQUE:

- IS, CPS, CPT. - Certificat de qualification. - RC. - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux. - Statut de l'entreprise. - Casier judiciaire. - Extrait de rôle avec toutes les impositions. - Les attestations de bonne exécution. - Références bancaires. - Planning des travaux. - Liste des moyens matériels (carte grises, assurances et factures d'achat légalisées). - Etat de mouvement des salariés - NIF. - Bilan fiscal des trois (03) dernières années. - Mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATH. - Déclaration de probité. - Déclaration à souscrire. - Plan de charges.

2) OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission. - Bordereau des prix unitaires. - Détail quantitatif et estimatif.

NB : se référer à l'article 08 de l'instruction aux soumissionnaires pour le détail des pièces exigées, toute copie doit être obligatoirement légalisée en cours de validité.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours qui prendra effet à compter de la première publication par voie de presse.

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marchés de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Mostaganem, sis cité administrative Salamandre Mostaganem.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la DLEP correspondant au dernier jour de la préparation des offres. Si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h30mn.

L'ouverture des plis à 14h00.

La durée de validité des offres est de 111 jours.

Les offres doivent être présentées sous double pli cacheté portant la mention

A NE PAS OUVRIR.
- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
POUR LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITÉ DES IMPÔTS À H/HAMECHE MOSTAGANEM, EN LOTS SÉPARÉS :
LOT 01 : GROS ŒUVRES-ÉTANCHÉITÉ CES
LOT 02 : TRAVAUX DE VRD, CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

L'enveloppe extérieure refermant les deux (02) offres (technique et financière) devra être anonyme.

***NB :* Les soumissionnaires sont cordialement invitées à assister à l'ouverture des plis.**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1874/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

Direction de la santé et de la population

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété, relatif aux marchés publics, la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret, annonce que l'avis de concours d'architecture N°02/2013, paru dans les quotidiens ***EL BALAGH*** le 28.12.2013 et ***LE CARREFOUR D'ALGÉRIE*** le 02.01.2014 relatif au choix du maître d'œuvre pour l'étude et suivi pour la réalisation d'un pavillon d'urologie à Tiaret, est déclaré infructueux.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2001/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

Direction du Logement et des Equipements Publics

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

La Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Mostaganem, informe le soumissionnaire retenu Benrezgua Ahmed que l'avis d'attribution du marché paru dans la presse le 09.05.2013 relatif à

LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU NIVEAU DE LA PISCINE SEMI OLYMPIQUE À S/ALI (LOT: ASSAINISSEMENT, AEP, VOIRIE- PARKING ET AMÉNAGEMENT, MUR DE CLÔTURE, MUR DE SOUTÈNEMENT, GC POSTE TRANSFORMATEUR ET DÉTENTE).

Est annulé, suite au plan de charge, dont dispose l'entreprise.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1844/31 22/02/2014

Pendu, étouffé, noyé... Ces morts violentes qui menacent les animaux de zoos

Manteau, sac, balle de tennis… Ces objets inoffensifs peuvent se révéler meurtriers si vous les laissez tomber dans un enclos. Récemment, Anton, un ours polaire âgé de 25 ans, est mort après avoir englouti un manteau. Alors qu'il était malade depuis quelques jours, ses soigneurs ont découvert qu'il régurgitait des morceaux de tissu. Malgré l'administration d'un puissant vomitif pour l'aider à évacuer l'intrus, Anton est décédé quelques heures plus tard, comme le raconte le Daily Mail (article en anglais).

Récemment, c'est le destin de Marius qui a ému le monde entier. Ce girafon en excellente santé, âgé de 18 mois, a été euthanasié au zoo de Copenhague (Danemark) avant d'être autopsié, dépecé et servi aux fauves du zoo. Une exécution justifiée en raison du patrimoine génétique du girafon. Comme l'explique Slate.fr, le Danemark se préoccupe plus de la conservation et du bien-être des espèces que de la longévité des animaux (à la différence des pays anglo-saxons). Dans le cas de Marius, il s'agissait d'éliminer un animal au patrimoine génétique jugé «pauvre». Une explication qui n'a pas convaincu l'opinion publique, bouleversée que l'on tue un animal sain. Un cas de figure qui pourrait bientôt se reproduire. Une autre girafe, prénommée Marius, pourrait subir le même sort, toujours au Danemark.

Ils inventent la tente en béton gonflable !

Une société britannique a récemment mis au point une toile de tente gonflable qui se solidifie au contact de l'eau. Pouvant être installé en seulement quelques heures, le refuge est, une fois terminé, aussi solide et résistant que du béton.

Voilà une innovation qui pourrait être fort utile ! Permettant l'installation d'une structure extrêmement résistante en un temps record, on imagine déjà l'avantage d'une telle construction lors, notamment, de catastrophes naturelles ou humanitaires. Prête en seulement 24h ! Présenté dans l'émission «I Didn't Know That», sur la chaîne de télévision National Geographic, le «Concrete Canvas Shelter» (refuge de toile en béton) est réalisé à partir d'un matériau qui a toutes les propriétés du béton mais qui reste assez flexible pour prendre n'importe quelle forme. Ce n'est qu'une fois mouillé qu'il se solidifie jusqu'à être ultra rigide. Pour l'expérience, la tente est donc remplie d'eau puis déroulée et gonflée. 24 heures plus tard, l'effet est bluffant ! Le matériau a en effet durci et la tente est prêt à l'emploi. Un bâtiment imposant qui a donc été érigé en à peine une journée. Et c'est cette rapidité éclair qui fait la force de l'innovation, selon National Geographic. «Cette technologie peut être vraiment importante car elle pourra permettre aux gens de construire des structures permanentes en un temps record, ce qui n'aurait pas été possible en utilisant des techniques de construction traditionnelles» estime la chaîne.

Objectif militaire ou humanitaire ? Les deux présentateurs Richard Ambrose et Jonny Phillips considèrent quant à eux que cette innovation est «l'une des plus importantes et va peut être changer nos vies». En effet si la société britannique à l'origine de la tente Concrete Canvas l'a au départ inventée à des fins militaires, on imagine qu'elle pourrait être très utile dans des situations de catastrophes naturelles, où des abris rapides à mettre en place et résistants sont nécessaires.

Prise en chasse par une armée de lapins affamés

Emmenés sur l'île pendant la Seconde Guerre mondiale où ils servaient de cobayes pour tester le gaz moutarde, ces lapins se sont rapidement reproduits à un point tel que l'endroit qui est depuis surnommé «l'île aux lapins» est aujourd'hui une véritable attraction touristique. Des touristes ont filmé cet impressionnant rassemblement de lapinous prêts à tout pour un petit peu de nourriture. Alors qu'une jeune femme agite ce qui ressemble à un paquet de chips, des dizaines de lapins se lancent à sa poursuite. Rassurez-vous, elle n'a pas terminé en civet.

Il voulait réveiller l'instinct de tueur du tigre

Yang Jinhai s'est invité dans l'enclos des tigres du Bengale du zoo de Chengdu (capitale de la province du Sichuan, centre-ouest de la Chine). Ce Chinois de 27 ans trouvait dommage que ces félins aient perdu leur instinct de chasseurs.

Yang Jinhai avait bien préparé son coup. Sur internet, il avait notamment écrit qu'il trouvait «déprimant de voir ces animaux nobles et magnifiques vivre en cage, ne pouvant pas suivre leur instinct naturel de chasser et de tuer». Avant d'ajouter qu'il comptait se sacrifier pour eux.

Feng Lin, un témoin de la scène, a livré ses impressions dans la presse locale.

«Il a été attaqué par le mâle»

«Il a grimpé sur la barrière et sauté, s'attendant à ce que les tigres l'attaquent. Mais en fait les deux tigres, un mâle et une femelle, ont semblé plus inquiets qu'autre chose. La femelle s'est même enfuie. Ensuite, il a essayé de les agacer en leur faisant des grimaces. Il a fini par être attaqué par le mâle, qui l'a griffé et mordu, obligeant les soigneurs à tranquilliser l'animal avec une fléchette». Yang Jinhai a été sorti de l'enclos sans blessure importante. Il recevra des soins psychiatriques dans les prochains jours.

Se croyant invulnérable, un pasteur meurt mordu par un serpent

Jamie Coots, un pasteur du Kentucky persuadé que les croyants ne pouvaient pas être mordus par les serpents, est décédé dimanche passé.

Même après avoir perdu la moitié de son doigt suite à une morsure, après avoir vu plusieurs ecclésiastiques mourir pour la même raison, Jamie Coots pensait toujours qu'il devait accepter les morsures et suivre sa Sainte destinée

Saint-Marc avait écrit que les vrais croyants pourraient prendre des serpents dans leurs mains et même boire un poison mortel sans problème. C'est l'un des commandements de l'Evangile selon le culte pentecôtiste. Jamie Coots, un pasteur du Kentucky, est décédé à la suite d'une morsure de serpent en plein tournage de l'émission «Snake Salvation» ce dimanche. Elle suivait Jamie Coots et ses proches afin de comprendre pourquoi cette pratique illégale existe toujours dans les zones rurales de la «Church Belt» dans le sud-est des Etats-Unis d'Amérique.

UN AN DE LIBERTÉ SURVEILLÉE EN 2013

«Même après avoir perdu la moitié de son doigt suite à une morsure, après avoir vu plusieurs ecclésiastiques mourir pour la même raison, Jamie Coots pensait toujours qu'il devait accepter les morsures et suivre sa Sainte destinée», indique le site de la chaîne «National Geographic».

En 2013, Jamie Coots avait été condamné à un an de liberté surveillée pour avoir transporté des serpents venimeux dans le Tennessee. 125 églises pratiquent encore la manipulation de ces animaux dangereux. En mai 2012, Marc Wolford, un autre pentecôtiste, avait été mortellement mordu par un serpent.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Direction de la culture
De la wilaya d'ain temouchent

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N°236/2010 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'envoi de l'entreprise « ETB Halouche Toufik » du 09/01/2014.
Le directeur de la culture de la wilaya d'Ain Temouchent annonce l'annulation de l'attribution provisoire du projet marché

« RÉALISATION DES ATELIERS DE LA MAISON DE LA CULTURE À AIN TÉMOUCHEN »

paru le 07/12/2013 dans le quotidien national البلاغ

Intitulé de l'opération	Entreprise	Montant en TTC/DA
Réalisation des ateliers de la maison de la culture à Ain Temouchent	ETB Halouche Toufik	34.887.832,20

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1780/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE
NIF: 099 145 01 010 21 34

وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية النعامة
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/2014

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Naama déclare l'infructuosité de l'appel d'offre national ouvert N°01/2014 paru aux quotidiens nationaux : / المساء le 12/01/2014 et ***LE CARREFOUR D'ALGÉRIE*** le 16/01/2014 relative à

LA RÉALISATION DE 08/20 À ASLA DES 1000 LOGTS LPL DU PROGRAMME QUINQUENNAL 2010/2014 TRANCHE 2011 :
LOT N°02 :
ILOT N°01 : 08 LOGTS TYPE SEMI COLLECTIF
ILOT N°02 : AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR POUR 20 LOGTS
ILOT N°03 : ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR 20 LOGTS

Motif : aucun pli réceptionné.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1839/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 000027019010555

En application des dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint lancé le 18/07/2013 dans le quotidien national ***CARREFOUR D'ALGÉRIE*** relatif à

LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU NIVEAU DE LA PISCINE SEMI OLYMPIQUE À S/ALI.
LOT : ASSAINISSEMENT, AEP- VOIRIE- PARKING ET AMÉNAGEMENT - MUR DE CLÔTURE - MUR DE SOUTÈNEMENT - GC POSTE TRANSFORMATEUR ET DÉTENTE.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribués à l'entreprise citée dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprise	Montant	Nif	Délai	Note technique
01	Alliche Ayache	30.868.139,25	156265200369132	09 mois	57,00

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (commission des marchés publics de la wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres en question sont invités à se rapprocher à nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1805/31 22/02/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
NIF : 099027019000924

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉS

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint lancé du 27.11.2013 au 26.12.2013, portant sur

LA RÉALISATION D'UN INSFP SPÉCIALISÉ EN AGRO ÉLEVAGE ET ENVIRONNEMENT 600 PF/240 LITS À MOSTAGANEM

qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués à titre provisoire comme suit:

Désignation du lot	Entreprise	Note technique	Montant en TTC (en DA)	Délai
Lot N°01 : Bloc administratif + bloc centre de ressource + bloc BAIO	Aliliche Ayache	89,00	65.611.026,00	18 mois
Lot N°02 : Bloc pédagogique	Araba AEK	90,00	95.061.657,60	15 mois
Lot N°04 : Bloc réfectoire cuisine + bloc administratif de l'exploitation + logements d'astreinte + bloc hangars + bloc magasin	Ouis AEK	82,50	78.569.082,54	24 mois

Tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010, portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°1764/31 22/02/2014

RUNTASTIC LIBRA

Une balance connectée qui ne fait pas dans la demi-mesure

La balance connectée Libra de Runtastic arriverait presque à vous faire monter sur son plateau avec le sourire. Elle vous donne votre poids et vous l'explique à grand renfort de graphiques et de chiffres sur l'appli iPhone dédiée.

note de la rédac

Bien que Withings ait tiré le premier avec ses balances connectées, le constructeur est maintenant rattrapé par la concurrence. Et l'un des plus sérieux est sans aucun doute Runtastic avec son modèle baptisé Libra. Spécialisée dans le développement d'applis pour le sport, la marque s'est rapidement mise à élaborer du matériel. Transmetteur cardio, brassard pour smartphone et maintenant…un pèse-personne connectée ! Commercialisée 130 euros et disponible directement sur le site de la marque, la Libra a été notre compagne de salle de bain pendant plusieurs semaines, après la folie des fêtes, et se peser n'a jamais été aussi… instructif.

Bon, on ne va pas se mentir : se peser, ce n'est jamais marrant. Voire une corvée. Surtout après les fêtes ou les weekends bien arrosés. Et, c'est souvent lorsqu'on ne rentre plus dans son pantalon préféré ou qu'on trouve que son chemisier est bien plus ajusté que dans son souvenir qu'il faut monter sur le plateau et constater les «dégats». Satané balance ! Bien que totalement inoffensive et informative, c'est elle qui nous cause le plus de chagrin dès qu'on commence à la fréquenter quotidiennement Vous montez dessus, la sanction tombe. Sans mal ni malice. Alors, pour essayer de vous réconcilier avec elle et ne plus regarder l'aiguille d'un rapide coup d'oeil coupable, Runtastic a développé Libra, un pèse-personne connecté qui fonctionne à pile et qui non content de vous donner votre poids, vous l'explique. Ah ! Là, ça commence à vous plaire ? Eh bien, à nous aussi ! Le geek sportif qui est en nous se réjouit d'autant plus qu'on lui promet des données collectées rien que pour lui. Et, pour ne rien gâcher, elle est assez jolie et s'adapte à votre sol : lino ou moquette, deux jeux de pieds sont fournis pour que la balance soit la plus stable possible.

UNE MISE EN ROUTE RAPIDE

A la première pesée, vous associez la Libra avec votre iPhone (4S ou plus) ou votre iPad en Bluetooh par le biais d'une appli gratuite.

Pour la trouver, il faut bien saisir « Runtastic Libra » dans le champ de recherche de l'App Store. Après avoir créé un compte, renseigné vos âge, taille et la fréquence de vos activités sportives et vous être assuré que votre iPhone et la balance communiquent bien, il est temps de monter sur le plateau.

La Libra fonctionne sur un principe très simple. Dès que vous posez les pieds –nus- sur le plateau, elle envoie des micros impulsions électriques dans votre corps. Celles-ci transitent par les capteurs disposés juste sous la surface de la balance et sont transmises à une puce, chargée de décortiquer et décrypter toutes les informations ramenées par les impulsions. Et c'est là que ça devient très intéressant.

SE PESER DEVIENT (PRESQUE) LUDIQUE

Après chaque entretien privé avec Libra, le grand et lisible écran de la balance affiche vos initiales (Libra peut retenir jusqu'à 8 profils), votre poids et des données chiffrées de toute sorte. Pour les comprendre la première fois, mieux vaut s'en référer à l'appli sur smartphone car elles sont nombreuses. En effet, Libra est capable de vous donner votre pourcentage de masse musculaire, de masse osseuse, de masse grasse mais aussi le poids de votre peau, votre IMC (indice de masse corporelle) et, enfin, le nombre de calories que vous pouvez ingérer dans la journée. Ça ne rigole pas sur la précision et les sportifs trouveront ces infos précieuses pour allier régime et effort !

Et pour les adaptes des graphiques en tout genre, tous ces renseignements sont traduits par un camembert, haut en couleur, sur l'écran du téléphone, avec le détail, indice par indice. Et force est de constater que Libra est assez juste dans ses estimations. Testée sur plusieurs semaines, ce pèse-personne nous a bien renseignés, répercutant à la perfection les grosses séances de sport et... les quelques excès alimentaires.

HISTORIQUE E OBJECTIFS

Mieux, au fur et à mesure, de nos ascensions (parfois douloureuses moralement) sur le plateau, l'appli trace une courbe d'évolution de votre poids et de votre masse grasse.

C'est aussi sur ce graphique que vous pouvez visualiser les objectifs de pertes ou gain de poids ou de masse grasse que vous vous êtes fixés grâce à l'appli. Mais attention, bien que celle-ci soit capable de vous dire si vos objectifs sont réalisables ou non, elle ne vous guide pas du tout sur la façon d'y arriver. Ce sont qu'une balance et une appli, pas un coach sportif ni même un nutritionniste. Dans un objectif de perte de poids avec régime, rien ne vaut l'avis d'un spécialiste. La balance ne vient que sanctionner vos efforts et les concrétise sous forme de données chiffrées. Enfin, à noter, vous n'êtes pas obligé d'avoir systématiquement votre smartphone à portée pour sauvegarder vos résultats. Libra est capable de garder un historique d'une semaine de pesée, pour deux personnes.

La balance Libra de Runtastic nous a convaincus. Elle est précise, affiche énormément d'informations et l'appli vous permet d'assurer un suivi très pointu. On regrette simplement qu'elle ne soit pas compatible Android, et qu'elle ne dialogue qu'en Bluetooth avec le smartphone. Si elle avait pu proposer du Wi-Fi comme le fait Withings, cela aurait été bien plus pratique.

MWC 2014

Nokia dévoile aussi son objet connecté, le Treasure Tag pour les étourdis

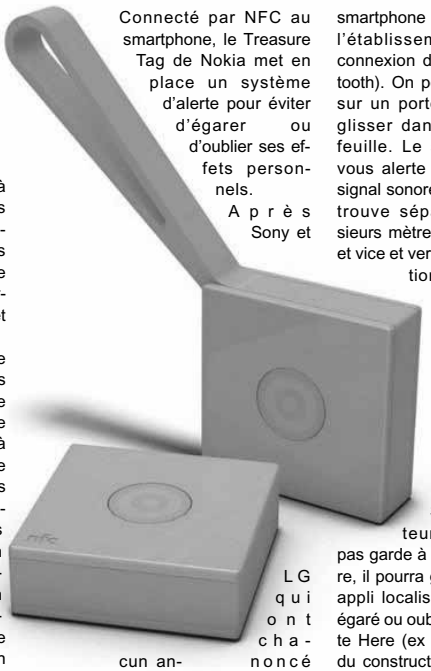

Connecté par NFC au smartphone, le Treasure Tag de Nokia met en place un système d'alerte pour éviter d'égarer ou d'oublier ses effets personnels.

Après Sony et LG qui ont chacun annoncé au CES de Las Vegas leur bracelet connecté le SmartBand et le Lifeband Touch, le constructeur Nokia présente en marge du MWC de Barcelone son Treasure Tag. Avec ce petit appareil à peine plus grand qu'un carré de chocolat (3 x 3 x 1 cm pour 13 g), Nokia ne cible pas les sportifs mais plutôt les tête-en-l'air ou, plus généralement, ceux qui redoutent d'oublier leurs clés ou tout autre objet important en sortant de chez eux.

NOKIA TREASURE TAG : UNE ALERTE SONORE EN CAS D'OUBLI

Le Treasure Tag est, en fait, une étiquette (tag) qui s'appaire en NFC avec le smartphone (pour faciliter l'établissement d'une connexion de type Bluetooth). On peut l'attacher sur un porte-clés ou le glisser dans un portefeuille. Le smartphone vous alerte alors via un signal sonore dès qu'il se trouve séparé de plusieurs mètres de son tag et vice et versa. L'application à installer sur son mobile portera le même nom que ce tag et pourra être téléchargée gratuitement sur le Windows Phone Store. Si l'utilisateur ne prend pas garde à l'alerte sonore, il pourra grâce à cette appli localiser tout objet égaré ou oublié sur la carte Here (ex Nokia Maps) du constructeur.

JUSQU'À 4 TAGS PAR SMARTPHONE POUR LES PLUS ÉTOURDIS

Seul prérequis : être équipé d'un Nokia Lumia fonctionnant avec la dernière version de Windows Phone (Lumia Black), prenant en charge le Bluetooth Low Energy (BTLE). Il est possible de faire fonctionner jusqu'à quatre Treasure Tag connectés à un unique smartphone et chacun d'eux dispose d'une autonomie d'environ 6 mois via une simple pile (CR-2032).

Le Treasure Tag de Nokia sera commercialisé en quatre couleurs, à partir du mois d'avril, au prix de 24,90 euros.

Corsair lance une minuscule clé USB 3.0 pour smartphones et tablettes

La Flash Voyager GO de Corsair est une clé USB 3.0 légère et ultra compacte. Elle n'est pas plus épaisse que son connecteur USB et dispose aussi d'une prise micro USB. Avec cette dernière, elle se branche sur n'importe quel smartphone et tablette Android, à condition que ce dernier soit doté de la fonction On The Go (OTG). Corsair publie une liste d'appareils compatibles ici. A vérifier donc avant de faire votre achat. Le port micro USB est protégé par un petit capuchon noir, relié à une attache porte-clés pour ne pas le perdre.

UNE CLÉ USB 3.0 VÉLOCE EN LECTURE

Si la couleur ne vous convient pas, Corsair livre un second capuchon de couleur jaune. En revanche, le connecteur USB traditionnel n'est pas protégé. Dommage aussi que la clé ne comporte pas de diode d'activité. Connectée en USB 3.0 à votre ordinateur, la Flash Voyager GO offre de bonnes performances. Nous avons mesuré des débits réels maximaux de 131 Mo/s en lecture. En revanche, elle ne dépasse pas les 33 Mo/s en écriture, ce qui reste acceptable. La Flash Voyager GO est proposée dans des capacités de 16 Go (20 euros), 32 Go (30 euros) et 64 Go (50 euros).

Véhicules

Vend véhicule Hyundai Accent, couleur noir GLS toutes options, année 2010 prix 75 unités.
Contacter: 0778.31.56.72

Vend véhicule Peugeot 206 + couleur gris souris, année 2011, prix 78 unités.
Contacter: 0778.31.56.72

Vend véhicule Renault Symbole couleur noir année 2011, prix 78 unités.
Contacter: 0778.31.56.72

Villas

Location villa 250M² Maraval R+1 RDC salon + cuisine avec salle à manger + garage + gd jardin + hammam + sanitaire 1er) 04 gd chambres + SDB + sanitaire + buanderie avec terrasse + chauffage central.
-Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 480 M² R+1+gd jardin DF les Palmiers composée: gd salon + garage (2V) + cuisine équipée avec salle à manger + hammam + chambre 1er) Salon +4 chambres + 2 SDB + cour + terrasse.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 500M² DF St Hubert R+1 avec piscine + chauffage central + garage (2v) + 2 gd salons + 2 chambres + cour et jardin 1er). Salon +5 chambres + 2 SDB + terrasse.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 200M² cité ENSEP gd standing R+2 RDC (gd salon + cuisine avec salle à manger + hammam + jardin avec puits + garage (2v) 1er 5 chambres + 2 SDB 2ème) 2 chambres + 2 SDB + gd terrasse + chauffage central.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 300M² R+1 cité ENSEP RDC) garage (2v) + jardin + chauffage central + gd salon + gd cuisine + salon de séjour + SDB 1er) 5 chambres + SDB.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 280M² R+2 cité Djamel avec local 200 M² 1er) gd hall + hammam + sanitaire + 4 chambres + gd cuisine 2ème) 3 chambres + salon + SDB + sanitaire + hall + chauffage central.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 300 M² R+2 Bel Air gd standing avec piscine RDC) gd local 100M² + piscine + garage 1er) cuisine avec salle à manger + gd salon open Spéce + SDB avec hammam + chambre parentale 2ème) 4 chambres + 2 terrasses.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location villa 300M² composée: 3 appts gd standing (2 appts F4 + cuisine + salle à manger + appt F2). Toutes commodités + garage 170 M² avec puits + jardin, nouvelle construction millenium.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Appartements

Location appts meublé : F5 Mobilart + F5 Front de mer + Duplex F6 plaza + F3 Front de mer + F4 Akid lotfi + F3 Bd des chasseurs.
Ag Bensaid, 04 rue Med Khemisti Oran 041.29.26.03 /041.29.26.02
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location appt F3 1er Sedikia vue mer libre de suite
Ag Bensaid, 04 rue Med Khemisti Oran 041.29.26.03 /041.29.26.02
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location appts pour bureau: F6 1er Bd Tripoli + F5 2ème place d'armes + F4 2ème Bd Emir AEK + F3 2ème rue Pierre tabarrot + F5 1er Front de mer.
Ag Bensaid, 04 rue Med Khemisti Oran 041.29.26.03 /041.29.26.02
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Terrains

Vend lot terrain 250 M² avec carcasse 160M² R+1 Hai Sabah.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/site web: www.immobilier-bensaid.com

Vend lot terrain 214M² avec carcasse 150 M² R+1 Canastel.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/site web: www.immobilier-bensaid.com

Vend lot terrain 245 M² avec carcasse R+2 bâtie: 150M² centre Belgaid.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/site web: www.immobilier-bensaid.com

Vend lot terrain 225 M² avec carcasse DF bâtie: 165M² avec garage (3v) + séparation des chambres- Zahana.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/site web: www.immobilier-bensaid.com

Divers

Vend carcasse 200M² R+1 bâtie: 160M² + 40M² de jardin coopérative Panorama- Belgaid.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Vend carcasse 260 M² R+2 inachevée 50% bâtie: 200M² située à Bahi Amer-Senia acté.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Vend locaux: 300M² Hai Sabah + 200 M² St Charles + 380M² bd Benzerdjeb + 50M² rue Arago- centre- ville + 40M² Bd Emir AEK + 50 M² Akid Lotfi + 40M² Miramar.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

Location locaux: 300M² Bd la Soumama + 200M² bd Emir AEK + 150M² côté Michelet + 80M² av. Oudjda + 340 M² rue Mostaganem + 30M² Med Khemisti + 200M² St Charles + 40M² Place la Bastille + 30M² rue Bijoux centre- ville.
Ag. Bensaid, 04 rue Med Khemisti- Oran. 041.29.26.03/0661.20.31.86
Email: cabinetbensaid@gmail.com/ site web: www.immobilier-bensaid.com

POUR TOUTES VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ACHAT, LOCATION, VENTE, ÉCHANGE.

Contacter

CABINET IMMOBILIER BENSAID

, 04, rue Mohamed Khemisti- Oran
Site web: www.immobilier-bensaid.com
Email: cabinetbensaid@gmail.com
Tel: 041.29.26.03/041.29.26.02

ANNONCE

AEROBIC (MIXTE) + ZUMBA (MIXTE)

wake up form Aérobic

ZUMBA® fitness

CONTACTEZ LE : 05.58.48.81.10 ET LE : 0771.60.29.94

مكتب عمومي للتوثيق
الأستاذ الطار عبد القادر
100 شارع خياط صالح حي الغوالم وهران

تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "ميماكس موجة"

بمقتضى عقد مؤرخ في 19 فبراير 2014، مسجل في 20 فبراير 2014 أسست شركة ذات المسؤولية المحدودة تحت التسمية "ميماكس موجة"، موضوعها: استيراد وتصدير النشاطات التالية: – المواد والمعدات المرتبطة بميدان الري ذات الرمز: 403.301 – المواد الكيميائية بكل أنواعها والمستحضرات الكيميائية الموجهة لكل الاستعمالات ذات الرمز: 406.102 – أدوات من المطاط ومن البلاستيك موجهة لكل الاستعمالات ذات الرمز: 406.103 – التجهيزات، المواد والمعدات المرتبطة بقطاع البناء والأشغال العمومية ذات الرمز: 407.001 – الآلات، المواد ومنتجات لأمن وإشارة الطرق ذات الرمز: 407.002 – المصنوعات الزجاجية ذات الرمز: 407.003 – التجهيزات الحساسة الخاصة بالطرق ذات الرمز: 407.004 – السقفيات والأسقف المستعارة الموجهة لتهيئة مراكز الإعلام الآلي والمراكز التقنية ذات الرمز: 408.308 – كل المعدات والتجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي والإلكتروني ذات الرمز: 408.407 – العتاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل أدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية ذات الرمز: 409.001 – كل التجهيزات، الآلات والأدوات الصحية من الخزف ومواد أخرى، أدوات للتدفئة والرصاصة من كل المواد ذات الرمز: 409.002 – الآلات والأدوات الميكانيكية، الكهروميكانيكية، الكهربائية والإلكترونية ذات الرمز: 409.004 – التجهيزات واللوازم الصناعية ومستهلكاتها ذات الرمز: 409.005 – المعدات والمنتجات المرتبطة بتحضير واستعمال دهون السيارات ذات الرمز: 409.007 – أدوات القفالة ذات الرمز: 409.010 – الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية ذات الرمز: 410.105 – الألعاب واللعب التربوية ذات الرمز: 410.202 – مواد التغليف من كل المواد ذات الرمز: 410.301 – تجهيزات ومعدات ولوازم الأمن والحماية ذات الرمز: 410.302 – كل المعدات للأشغال العمومية والبناء، بما في ذلك قطع الغيار واللواحق ذات الرمز: 410.313 – كل المعدات الفلاحية ولواحقها وقطع غيارها ذات الرمز: 410.314 – الأقلام والأقمشة لكل أنواع التغطية ذات الرمز: 410.327 – أدوات التلبيس الداخلي ذات الرمز: 410.329 – العتاد، التجهيزات والمواد المرتبطة بميدان الإشهار والعرض ذات الرمز: 410.331 – الدراجات والدراجات النارية ذات الرمز: 410.334 – معدات المكافحة ضد الحريق ذات الرمز: 410.336 – الغرف المؤمنة للاستعمال البنكي، خزانات مصفحة، خزانات وحاويات مختلفة ذات الرمز: 410.337. مقرها: بحي خميستي نهج 01 نوفمبر 54 تجزئة 57 رقم 13 المحل رقم 04 بئر الجير (وهران). المدة: مدتها 99 سنة. رأسمالها: حدد رأسمال الشركة بـــ 10.000.000.00دج، وعين السيد: أويابة عمر ولد مصطفى كمسير للشركة لمدة غير محدودة والسيد: جعدي عبد الرحمان ولد إبراهيم كمسير مساعد لمدة غير محدودة.

للإعلام / الموثق

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ نصيف علي
الكائن مقره بوهران، 60 شارع محمد خميستي
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
المسماة "حداد ميديداح"
مقرها: بولاية وهران، بلدية سيدي بن يبقى، دائرة أرزيو شارع المنبع رقم 20
الطابق الأرضي المحل رقم 02
رأسمالها: 100.000.00دج
تعديل القانون الأساسي
بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ 2014/02/16 والمسجل، وبموجب محضر قرار غير عادي محرر بتاريخ 2014/02/11، قرر الشريك الوحيد السيد حداد عبد الرحمان ما يلي: 1- توسيع النشاط الاجتماعي للمؤسسة لتصبح النشاطات التجارية ذات الرموز التالية: (202.704)، (109.106)، (109.201)، (109.202)، (109.203)، (109.204)، (109.205)، (109.206)، (109.207)، (109.209)، (109.210)، (109.211)، (109.212)، (109.213)، (109.214)، (109.215)، (109.216)، (109.217)، (109.218)، (109.219)، (109.220)، (109.221)، (109.222)، (109.223)، (109.224)، (109.225)، (109.226)، (105.303)، (303.101)، (303.102)، (303.103)، (303.106)، (303.109)، (303.201)، (303.202)، (304.101)، (304.102)، (304.104)، (304.105)، (304.106)، (304.201)، (304.202)، (305.001)، (305.002)، (305.003)، (305.011)، (305.028)، (306.006)، (306.002)، (307.201)، (307.203)، (603.004)، (603.007)، (603.009)، (603.015)، (604.107)، (612.205)، (613.110)، (613.111)، (613.116)، (613.117). 2- تعيين السيد حداد عنتر كمسير ثاني غير شريك للمؤسسة المذكورة لمدة غير محددة مع تمتعه بأوسع السلطات ما عدا العمليات المالية والبنكية. وبذلك تم تعديل المادة الثانية (02) والفقرة "ب" من المادة الخامسة عشر (15) من القانون الأساسي للمؤسسة المذكورة أعلاه. وتبقى باقي مواد القانون الأساسي دون تغيير. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affilée à la fédération international des organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمان الرحيم

"من أحيا نفسا كأنما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاد حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730/ 0554321403/ 0772367115

ع/مكتب الجمعية
رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail : serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418 249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

TRÈS BELLE AFFAIRE À SAISIR

- A vendre bain maure avec appartement au dessus, opérationnel et très rentable, situé avenue Jules Ferry - Eckmühl - Oran

***CONTACTER LE* :07.73.19.32.51**
pour rendez-vous

ETS LAZREUG

AGENT AGREE JAMAL spa

0% POSSIBILITE CREDIT FOURNISSEUR

LIVRAISION IMMEDIATE

Tél / Fax : 045 22 23 17
Mob : 0770 12 68 84
mazda_mosta@yahoo.fr
Bd, Mohamed Khemisti
Mesra w.Mostaganem

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Séparation / Destructeurs		De bonne heure / Avoir		Préposition / Essayer		Canton suisse / Vase		Cribler
Culte / 100 m2					Vallée envahie / Volatile			
			Refus / Abject				Décomposé lettre par lettre	
Formées / Démonstratif								
		Apparus / Exposais				Fin d'étape / Azotées		
Faire baisser le zèle / Grecque								
				Condiment / Bien pensés				Destins
Chipée	Mutilés / Enlevai							
					Terminaison latine		Page de canard	
Possessif / Inutilement			Faible lumière / Négation					
Divinité égyptienne					Possessif			

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- Négocies.
2- Affûtés. Vieux dans l'autre sens.
3- Courroux. Tissu synthétique.
4- Pareille. Infinitif.
5- Gouverne à la place du roi encore mineur.
6- Préfixe. Garage pour une voiture. Peine.
7- Mis à niveau.
8- Vont avec les omoplates.
9- Relatif aux Alpes.
10- Raire. Développement.

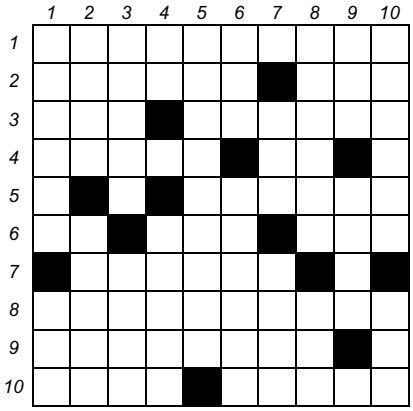

VERTICALEMENT

1- Instituteur. Moyen de transport. **2**- D'un goût irritant. Grande valise.
3- Vrais. Pulvérise. **4**- Chrome. Travailler dur.
5- Valeur moyenne des descendants dans un croisement de races.
6- Suc digestif. Conforme à la réalité.
7- Etendue désertique. Garantis.
8- Paliers. Article.
9- Ancienne Sonelgaz. Gros nuage épais.
10- Malpropreté. Poisson de nos côtes.

I	R	H	T	G	B	N	E	M
V	E	E	G	R	A	I	C	E
R	I	R	R	A	C	L	N	R
E	R	S	A	V	L	E	E	I
S	P	E	I	I	E	T	G	T
A	M	R	N	E	R	A	A	E
B	R	E	I	R	R	P	T	I
R	A	A	L	S	E	E	O	P
I	E	I	T	O	O	C	P	O
M	N	P	L	E	M	N	A	Y
E	R	R	A	L	L	A	P	M
R	A	R	E	R	A	I	N	E
A	L	I	O	V	D	N	E	E
R	E	I	N	E	R	G	T	R

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'une machine agricole.

AGENCE	GRENIER	PRISON
BACLER	HERSER	RATELIER
BAILLANT	MELOMANE	SERVI
BRIMER	MERITE	VERNI
CERNER	MYOPIE	VISIERE
DRAPER	PAPOTAGE	VOILA
GRAIN	PATELIN	
GRAVIER	PRIER	

Solution du jeu précédent:
VERDICT

MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

A	N	I	N	U	L	E	R	I

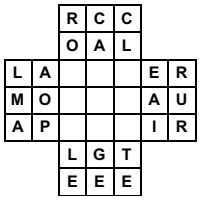

Solution du jeu précédent:

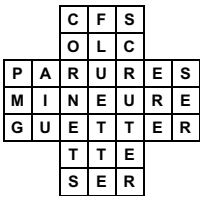

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES

C	A	V	A	L	E	R	I	E	S
A	C	■	C	A	R	E	S	S	E
N	A	N	T	I	E	■	A	C	■
N	U	E	E	■	B	U	T	A	S
I	L	S	■	M	U	T	I	L	E
B	E	■	L	A	S	■	S	A	C
A	■	A	I	L	■	U	■	D	A
L	A	M	E	■	E	S	S	E	N
E	S	E	R	I	N	E	■	E	T
S	E	R	A	N	S	■	O	S	E

MOTS FLECHES

■	R	■	F	■	M	■	T	■
D	E	C	A	L	A	G	E	S
■	T	O	T	A	L	I	T	E
Y	E	N	■	N	A	S	E	■
■	N	D	■	C	I	■	E	C
E	T	E	T	E	S	■	S	O
■	I	N	O	U	I	S	■	N
A	S	S	U	R	E	U	R	S
■	S	E	R	S	■	S	E	P
T	A	■	S	■	E	V	■	I
■	N	P	■	P	L	I	E	R
S	T	O	I	C	I	S	M	E
■	S	E	N	A	T	E	U	R

HOROSCOPE

BÉLIER
On vous demande de vous impliquer auprès de votre communauté. Vous êtes une personne reconnue dans votre milieu et on recherche vos compétences. On vous fera une offre qui demandera une grande réflexion.

TAUREAU
N'hésitez pas à le conseiller, car peu importe ce que vous direz, c'est votre sollicitude qui comptera avant tout. Même si cette personne pourrait ne pas écouter un mot de ce que vous dites, elle sera vraiment contente de vous entendre.

GÉMEAUX
Votre présence sera requise aux quatre coins de la ville et vous n'aurez vraisemblablement pas beaucoup de temps pour souffler. Vous devrez faire preuve d'efficacité dans vos déplacements, car un seul retard pourrait avoir un effet domino sur tous les autres.

CANCER
Vous avez de bonnes interactions avec un nouveau membre de votre entourage. Cette personne est coopérative et ne cherche pas à vous dominer. Vous avez besoin d'espace pour œuvrer à votre aise et cette personne l'a compris rapidement.

LION
Attention à ne rien prendre à la légère, car son attitude pourrait dissimuler un secret préoccupant. Soyez délicats dans vos propos et vous en apprendrez sûrement davantage sur ce qui l'amène à se conduire ainsi.

VIERGE
Des développements sont toujours à venir et vous aurez encore du temps pour réfléchir à la question. Votre engagement social vous tient à cœur et il ne doit pas être compromis par ces changements.

BALANCE
Vous aurez un choix à faire, mais dans la mesure où cela ne déplaira pas trop à votre entourage. Aucune négociation ne sera indispensable, mais vous trouverez logique de consulter vos proches afin de prendre une décision éclairée.

SCORPION
En ce jour, assurez-vous d'être bien conscient des conséquences des actes que vous posez. Une décision que vous prendrez aujourd'hui aura des implications majeures sur votre relation amoureuse. Ne craignez pas de démontrer vos sentiments, car votre décision pourrait être perçue négativement par l'être que vous chérissez.

SAGITTAIRE
Vous devez apprendre à tirer le meilleur parti de votre situation amoureuse. Vous n'avez pas encore épuisé tous vos recours et le meilleur reste à venir. Soyez plus précis autant dans vos actions que dans vos paroles et le résultat vous surprendra.

CAPRICORNE
Les décisions que vous aurez à prendre seront dans l'ensemble sans envergure et ce sera surtout votre bien-être personnel de la journée qui sera votre principal souci. Bref, à peu de choses près, tout se passera pour le mieux et comme vous le souhaitez.

VERSEAU
Votre besoin d'être entourés sera aujourd'hui très présent. Si vous vous retrouvez seuls, vous vous mettrez rapidement en contact avec des amis ou des connaissances.

POISSONS
Vous allez manquer de temps et beaucoup ne comprendront pas. Vous aurez à donner des explications et cela ne fera que vous retarder davantage. Certains vous transmettront leur impatience et il vous faudra tâcher de rester calmes.

10h30 : Waqai'e
11h00 : Eco Débat
12h00 : Journal
12h25 : Yaoumiyate Moudarisse
13h50 : Min Barari El Cherq
14h35 : Assrar El Madhi
15h20 : Santé Mag ''rediff''
16h10 : Rex Generation
16h35 : Paroles De Femmes
18h00 : Journal
18h20 : Waqai'e
19h00 : Journal
19h25 : Planète
20h00 : Journal
20h45 : C'est Son Show
22h45 : Ma Profession Artiste ''passeport''

TF1

11:05 Tous ensemble
12:00 Les douze coups de midi
12:48 Trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:20 Reportages
15:15 Ghost Whisperer
16:05 Ghost Whisperer
16:55 Ghost Whisperer
17:45 Tous ensemble
18:45 50mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Tirage du Loto
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:55 The Voice, la plus belle voix
23:25 The Voice
01:20 L'affiche de la semaine
01:35 Confessions intimes

France 2

12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:20 13h15, le samedi...
14:10 Météo 2
14:20 Italie / Ecosse
16:25 XV/15
16:50 Angleterre / Irlande
18:50 Jeux olympiques Sotchi 2014
20:00 Journal
20:40 Météo 2
20:45 La grande soirée du rire
22:55 Image du jour
23:05 On n'est pas couché
00:25 La parenthèse inattendue
02:30 Dans quelle éta-gère
02:32 Météo outremer
02:35 Envoyé spécial
04:05 Complément d'enquête
05:10Lady Faucon
05:35 La peur du croco

M6

12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Cauchemar en cuisine
15:30 Cauchemar en cuisine
17:30 Must célébrités
18:35 Un trésor dans votre maison
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Hawaii 5-0
21:40 Hawaii 5-0
22:30 Hawaii 5-0
23:20 Hawaii 5-0
00:10 Elementary
01:00 New Girl
01:25 New Girl
01:55 New Girl
02:20 Météo
02:25 M6 Music
06:00 M6 Music

France 3

12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:50 Sotchi 2014
15:15 En course sur France 3
15:25 Sotchi 2014
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:55 Sotchi 2014
20:35 Tout le sport
20:45 Marge d'erreur
22:20 Météo
22:25 Soir 3
22:45 Un soir à Sotchi
23:30 Quand les poules auront des dents
01:15 Si près de chez vous
01:45 Si près de chez vous
02:10 Midi en France
03:05 Plus belle la vie
03:30 Sébastien, héros en Chine

CANAL+

11:30 Album de la semaine
12:00 Vice versa
12:05 La météo
12:10 Clique
12:45 Le tube
13:40 L'effet papillon
14:20 Samedi sport
14:25 Avant-match
16:30 Samedi sport
16:55 Avant-match
17:00 Marseille / Lorient
18:55Samedi sport
19:00 Le JT
20:25 Made in Groland
20:53 A propos du film
20:55 Die Hard : belle journée pour mourir
22:30 Jour de rugby
23:10 Jour de foot

arte

12:25 Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ?
13:20 Futuremag
14:00 Yourope
14:30 La cuisine au sommet
15:10 X:enius
15:35 La planète en ligne de mire
16:30 La planète en ligne de mire
17:25 Alerte rouge sur le thon
18:35 Arte reportage
19:45 Arte journal
20:40 Tout est vrai (ou presque)
20:45 Egypte, les secrets de la Vallée des rois
21:45 Egypte, les secrets de la Vallée des rois
22:50 Trop jeune pour mourir
23:40 Tracks

Votre soirée

20h50

LA GRANDE SOIRÉE DU RIRE

Présenté par : Virginie Guilhaume Titoff

De nombreux humoristes se retrouvent sur la scène mythique de l'Olympia-Bruno Coquatrix autour de sketchs sur le thème «Ils vont faire l'actu en 2014». Virginie Guilhaume et Titoff ont convié les plus grands noms de l'humour : Anne Roumanoff, Eric Antoine, Chevallier et Laspalès, Kheiron, Charlotte Gabris, Olivier de Benoist, Mustapha El Atrassi, Antonia de Rendinger, Florent Peyre, Patrick Bosso, Malik Bentalha ou encore l'animateur Tex. L'émission réserve également son lot de surprises et de happenings en rediffusant les sketchs inoubliables de Dany Boon, Laurent Gerra, Florence Foresti, Stéphane Colarro ou encore d'Elie Kakou.

20h45

MARGE D'ERREUR

Réalisé par : Joël Santoni
Acteurs : Anny Duperey (Rebecca Prieto) Julien Crampon (Kevin Gossens) Emilie de Preissac (Malice Van Cobbaert) Jean-Paul Bordes (Jean-Claude Duty) Thomas Coumans (Niels Cleven)

Accusé d'avoir assassiné une femme après lui avoir coupé un doigt sur lequel elle portait une bague de valeur, Kevin Gossens risque dix-huit ans de prison. Mais les preuves manquent. Rebecca Prieto, une brillante avocate, obtient son acquittement. Pour la remercier, Kevin l'invite au restaurant. Au cours du déjeuner, Rebecca va de surprise en surprise et se met à douter de l'innocence de Kevin. Peu après, elle reçoit un cadeau macabre et craint d'avoir fait disculper un... monstre !

20h45

HAWAII 5-0

Réalisé par : Bryan Spicer
Acteurs : Alex O'Loughlin (Steve McGarrett) Scott Caan (Danny «Danno» Williams) Daniel Dae Kim (Chin Ho Kelly) Grace Park (Kono Kalakaua) Masi Oka (Max Bergman)

Steve et Danny enquêtent sur le meurtre d'un homme survenu dans sa chambre d'hôtel. Venu de Floride, il était invité à un grand mariage qui a été annulé au dernier moment après que la future épouse se fut brusquement enfuie. Grâce à l'arme du crime, les policiers retrouvent des informations intéressantes sur le défunt et sur la mariée qui étaient associés et spécialisés dans le détournement et l'extorsion de fonds.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen 13ème année
www.carrefourdalgerie.com
SAMEDI 22 FEVRIER 2014

ORAN
15 | 08

Lever du soleil 07h48
Coucher du soleil 18h46
Humidité 58%
Vent 24km/h

Alger	20-10
Constantine	21-04
Annaba	23-10
Ouargla	23-16
Mostaganem	14-12
Béchar	17-08

ZONE INTERDITE

Pour réussir la prochaine échéance électorale

Le RND veille à la mobilisation de tous ses militants

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abelkader Bensalah, a mis l'accent, jeudi à Bouira, sur la volonté de son parti de veiller à la mobilisation de tous ses militants et militantes pour "réussir la prochaine échéance électorale" du 17 avril 2014, "préserver la stabilité et la sécurité" et "assurer le développement du pays". Dans un message, lu en son nom par Mme El-Orfi Ourida, membre du Conseil national du parti, lors d'une cérémonie organisée par le bureau de wilaya du parti à l'occasion de la célébration du 17ème anniversaire de sa création, M. Bensalah a appelé à travailler davantage pour "consolider l'unité des rangs et les valeurs de solidarité au sein de la société, et faire face à toute tentative de déstabilisation du pays, notamment en cette conjoncture actuelle". Il a réaffirmé la détermination de son parti à travailler plus et à aller de l'avant pour répondre aux attentes du peuple algérien.

Bouabdallah Ghlamallah

La prochaine présidentielle intéresse tous les citoyens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur accordait une grande importance à "l'élection présidentielle du 17 avril prochain, de par l'intérêt qu'elle revêt pour tous les citoyens". Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence nationale ordinaire avec les directeurs des Affaires religieuses et des Wakfs organisée à Dar El-Imam, M. Ghlamallah a souligné que la prochaine présidentielle "est une question qui intéresse la société tout entière". Il s'agit d'un "devoir national", a-t-il dit. Dans ce contexte, Ghlamallah a appelé "tout un chacun à accomplir son devoir national et à servir son pays, quels que soient le poste qu'il occupe ou la responsabilité qui lui incombe".

Nicolas Hulot à Alger

«Il est nécessaire d'appréhender les enjeux environnementaux collectivement»

Il est nécessaire d'appréhender les enjeux environnementaux collectivement car c'est la "famille humaine" qui est confrontée à ces enjeux, a indiqué mercredi à Alger, l'émissaire du président français François Hollande pour la préservation de la planète, Nicolas Hulot. "Je crois que nous allons de déconvenue en déconvenue, mais si nous sommes capables d'appréhender les enjeux collectivement, car c'est toute la famille humaine qui est confrontée à ces enjeux, peut être que cela va nous pousser à voir autrement", a-t-il précisé lors d'un point de presse organisé autour de la problématique de l'environnement. L'écologiste a souligné que cela permettra également de "ne pas voir seulement ce qui nous sépare mais aussi ce qui nous rapproche et ce que nous avons en commun à communiquer dont "les origines et le destin". La visite du militant écologiste qui s'étale du 18 au 21 du mois courant, entre dans le cadre de la préparation de la conférence Paris climat 2015 (COP21).

Tourisme saharien

Plus de 120.000 touristes dans le sud du pays durant le quatrième trimestre 2013

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Said, a indiqué, jeudi à Blida, que 127.000 touristes se sont rendus dans cinq wilayas du sud du pays durant le quatrième trimestre de l'année 2013. "127.000 touristes, dont 7.000 étrangers, ont visité, durant le dernier trimestre de l'année écoulée, les wilayas de Ghardaïa, Tamanrasset, Biskra , Illizi et Bechar", a indiqué le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, y voyant "un indice attestant de l'essor du tourisme" en Algérie. "Les événements internes à Ghardaïa n'ont pas influé sur la dynamique du tourisme national", a fait observer le ministre, en qualifiant Ghardaïa de "destination touristique formidable qui a des spécificités faisant d'elle +un modèle touristique+ par excellence, au vu notamment de son cachet architectural et de ses us et coutumes".

Cela se passe dans la wilaya de Mostaganem

Un taleb à l'APC!

Incroyable mais vrai ! Cela se passe dans une des APC de la wilaya de Mostaganem où un taleb, élu par le peuple, s'adonne à ses pratiques en plein dans son bureau ! Les clients, il n'en manque pas et ce sont les salariés et notamment les femmes ou les citoyens. Son business marche bien avec la complicité du maire, complètement dépassé par les événements au sein de sa commune.

Tizi-Ouzou

Deux faux monnayeurs condamnés à 7 ans de prison ferme chacun

Le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou a condamné jeudi deux faux monnayeurs à une peine de sept (7) ans de prison ferme chacun, assortie d'une amende de 500.000 DA. Les mis en cause ont été jugés sous les chefs d'inculpation d'"association de malfaiteurs" et de "mise en circulation de faux billets de banque". L'un des mis en cause avait été arrêté le 29 juin 2013 par des serveurs d'un bar situé à Attouche, dans la commune de Makouda, qui se sont rendus compte que ce dernier et son complice, qui avait pris la fuite, avaient payé leurs consommations avec de faux billets. Selon l'arrêt de renvoi, les deux accusés ont acquis un montant global de 200.000 DA auprès d'un faux monnayeur installé à Barika, dans la wilaya de Batna, à raison de 2.500 DA en vrais billets contre 10.000 DA falsifiés. Un troisième mis en cause dans cette affaire, poursuivi pour "falsification de billets de banque" et "détention d'armes blanches prohibées", a été condamné par contumace à la perpétuité.